

Phénomènes émergents liés aux drogues

Tendances récentes sur les usages de drogues à Metz et Lorraine en 2014

Tendances récentes et nouvelles drogues



Yvon Schléret (ORSAS),
Fabienne Bailly,
Aurélien de Marne,
Lionel Diény (CMSEA)

Tendances Récentes Et Nouvelles Drogues en Lorraine

Année 2014

Site Trend de Metz



CSAPA « Les Wads » - Service En Amont
20 rue gambetta - Metz - 03 87 75 15 28
trend@leswadscmsea.fr



SOMMAIRE

DES FAITS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2014	3
UN MARCHÉ DE LA DROGUE EN MUTATION	4
LA CONSOMMATION MASSIVE D'ALCOOL, UNE NOUVELLE PRÉOCCUPATION POUR LE MAINTIEN DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	11
LES INTERVENANTS EN ADDICTOLOGIE PRESSENTENT UNE PROGRESSION DES DÉCÈS PAR SURDOSE ET S'EN INQUIÈTENT	14
LES USAGERS DE PRODUITS ILLICITES AU SEIN DES ESPACES OBSERVÉS	17
L'ÉVOLUTION DE LA SCÈNE FESTIVE	17
LES USAGERS DES STRUCTURES « BAS SEUIL » ET LES POPULATIONS OBSERVÉES EN MILIEU URBAIN	24
LES PRODUITS PSYCHOACTIFS	26
LES USAGES D'OPIACÉS	26
L'USAGE DE SUBSTANCES PSYCHOSTIMULANTES	37
L'USAGE DE PRODUITS HALLUCINOGENES D'ORIGINE NATURELLE	48
L'USAGE DE PRODUITS HALLUCINOGENES D'ORIGINE SYNTHÉTIQUE	48
LES SOLVANTS	51
LES MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES NON OPIACÉS DÉTOURNÉS DE LEUR USAGE	52
L'USAGE DE CANNABIS ET DE SES DÉRIVÉS	53
L'USAGE DE NOUVEAUX PRODUITS DE SYNTHÈSE (NPS)	55

Des faits qui ont marqué l'année 2014

Au moins trois aspects peuvent être mis en avant en ouverture de ce rapport annuel sur l'évolution du trafic et de la consommation de drogues illicites en Lorraine en 2014. Ils concernent l'ensemble du système à trois dimensions où l'offre, la demande et l'usage de produits psychoactifs interagissent indépendamment du type de produit consommé. S'ils caractérisent l'année 2014, ils ne se limitent pas aux bornes calendaires des douze mois observés. Leur émergence est apparue bien avant et leur impact se prolongera bien après. Mais leur prégnance en 2014, hors milieu festif, permet de distinguer l'année par rapport aux autres et de résumer ainsi l'environnement urbain (au sens large) dans lequel s'est déroulé le phénomène que TREND est invité à observer.

L'année observée aura été marquée par :

- Une réorganisation des modalités de trafic organisé, de vente-revente plutôt de type artisanal de produits illicites et d'approvisionnement en drogues dans de nombreux quartiers jusque là fortement stigmatisés par le deal. Ce changement a généré un apaisement social et une satisfaction des habitants des secteurs urbains concernés. Il oblige à ranger au registre des clichés les descriptions qui pouvaient encore avoir cours sur le trafic des drogues il y a deux ou trois ans. Mais, pour autant, il n'a pas supprimé le trafic local et ses effets sur la consommation des produits interdits. Un nouveau modèle d'organisation de l'offre et de l'approvisionnement en drogues s'est progressivement installé et tend à se propager dans l'ensemble du milieu urbain sans pour autant qu'il puisse être présenté comme pérenne et irréversible.
- Les nuisances sociales les plus visibles liées à l'ancien modèle de trafic de produits illicites ayant fortement diminué, les préoccupations sur la tranquillité publique s'orientent progressivement vers les conséquences d'une alcoolisation massive de certains publics les week-ends et à certaines dates structurantes du calendrier festif d'une partie de la jeunesse (nouvel an, fête de la musique, la Saint-Patrick, soirées estudiantines d'intégration, Nuit blanche, etc.). Sur ce sujet, l'année 2014 et le début 2015 auront été marqués, plus que par le passé, au moins dans les agglomérations messine et nancéienne, par des événements festifs fortement alcoolisés qui ont entraîné des troubles de l'ordre public, avec des violences quelquefois mortelles. Face à la brutalité déconcertante de cette nouvelle conjoncture inattendue, les pouvoirs publics locaux affichent des urgences dans l'action publique qui privilégient la prévention de l'alcoolisation massive et de ses conséquences.
- Si les élus locaux et leurs services techniques mettent légitimement l'accent sur la tranquillité publique dont ils sont responsables devant la population, les intervenants spécialisés en addictologie s'inquiètent de la progression des décès par surdose ou directement liés à la consommation d'une drogue. Cette préoccupation s'exprime surtout au regard de leur ressenti par rapport à cette question de santé publique, ressenti qu'ils confrontent à l'information qu'ils reçoivent des autorités sanitaires ou

plutôt qu'ils ne reçoivent pas. Par recoupements et synthèse de renseignements épars glanés dans la presse régionale, dans les nouvelles transmises par des collègues ou des usagers des structures, de confirmations recherchées auprès de la police et de la gendarmerie, ils se font une représentation de l'importance des décès par surdose. Mais ils ne disposent d'aucune information officielle qui puisse confirmer et préciser cette impression qui donne à penser que ce phénomène est en expansion sans qu'ils puissent agir dessus par défaut d'informations validées et circonstanciées sur les causes.

Un marché de la drogue en mutation

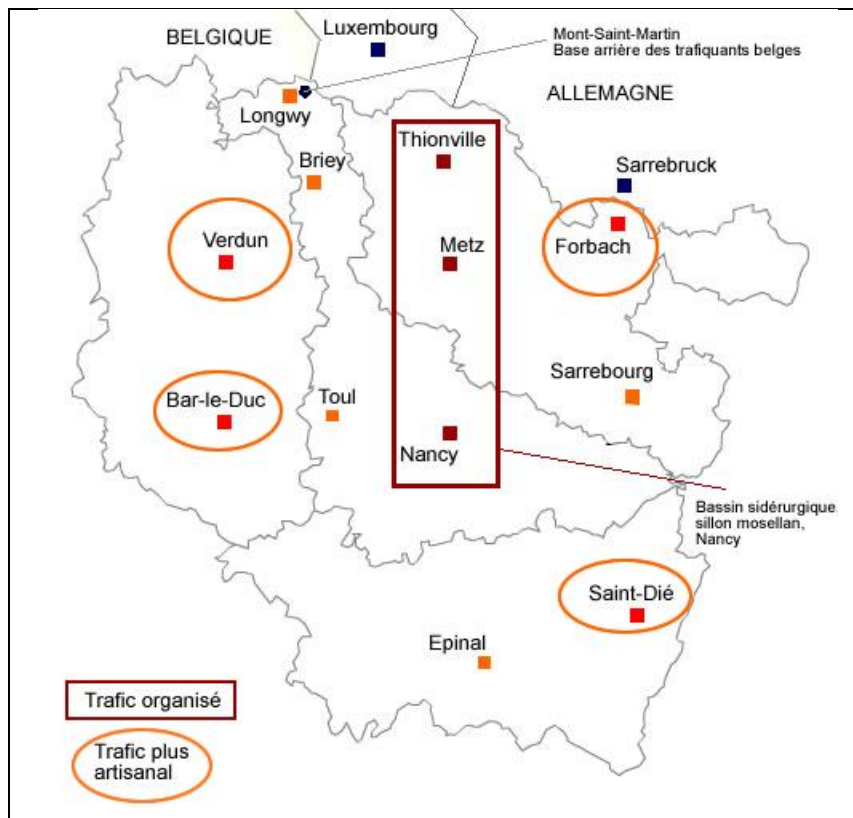
Sous l'effet souvent conjugué des interventions des forces de l'ordre et des opérations de rénovation urbaine, le marché des drogues en Lorraine connaît une mutation sensible. Les réseaux se sont déplacés, les modes opératoires d'approvisionnement individuel ont évolué et les quartiers jusque là les plus emblématiques du trafic ont retrouvé une image plus sereine.

Le déplacement des réseaux se joue à l'échelle locale, d'un quartier à l'autre, d'une commune à l'autre, car la géographie d'ensemble du trafic en Lorraine n'est pas bouleversée. Les grands secteurs fournisseurs de produits stupéfiants n'ont pas changé. L'axe Thionville, Metz, Nancy reste l'épine dorsale du trafic. L'agglomération nancéienne apparaît aujourd'hui de plus en plus comme le secteur stratégique pour le trafic organisé à ramification internationale. La drogue, en provenance de Belgique et des Pays-Bas, passe par Nancy pour aller vers le sud, Dijon, l'Italie, mais aussi vers l'Alsace et la Suisse. Selon les appréciations de la police judiciaire, l'époque où un quartier emblématique de Metz concentrait à lui seul la part la plus importante du trafic semble révolue. Nancy est aujourd'hui une plaque tournante.

Pour illustrer la place prise par l'agglomération nancéienne dans le trafic organisé et professionnalisé de drogues, on peut citer la saisie en une seule journée de 60 kg d'héroïne fin août 2014 par la gendarmerie à Nancy. Deux individus en provenance des Pays-Bas ont été pris en flagrant délit avec 40 kg d'héroïne et 3 kg de cocaïne dissimulés dans leurs deux voitures. Dans la foulée de ces arrestations, des perquisitions ont permis de trouver encore 20 kg d'héroïne dissimulés dans un box.

Pour mesurer l'importance de cette saisie de 60 kg d'héroïne en un seul jour, il faut préciser qu'elle représente environ 10 % des saisies annuelles de ce produit sur le territoire national. En 2013, ce sont 570 kg d'héroïne qui ont été saisis par les douanes, la gendarmerie et la police dans l'ensemble de la France métropolitaine (source OCRTIS).

La carte ci-dessous présente une vue synthétique du marché de la drogue en Lorraine tel qu'il peut être résumé à partir des données recueillies depuis plusieurs années auprès des forces de l'ordre et des travaux d'étude plus ponctuels que le dispositif TREND de Lorraine a déjà pu mener, comme par l'exemple l'investigation spécifique sur la drogue en milieu rural meusien.



Carte de synthèse des principaux lieux de trafic de drogue en Lorraine.

Les changements dans le trafic organisé

L'autoroute A 31 qui relie les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg vers le sud de la France, l'Italie et l'Espagne, est souvent surnommée « la route de la blanche ». L'axe de Thionville à Nancy, en passant par ce qu'il reste du bassin sidérurgique (vallée de la Fensch) et Metz, concentre la plus grande part du trafic organisé. Cet axe a une ramification vers Longwy et plus particulièrement Mont-Saint-Martin, ville frontalière avec la Belgique et le Luxembourg qui constitue une porte d'entrée des stupéfiants en provenance de Hollande. En 2013, les forces de l'ordre avaient démantelé une dizaine de petits réseaux organisés dans cette commune de 8 000 habitants. Mont-Saint-Martin est souvent présenté par la police comme « la base arrière » de trafiquants wallons.

La forte densité urbaine de cette zone condense une demande potentielle en produits stupéfiants et la proximité des Pays-Bas où l'héroïne n'est pas chère (autour de 7 000 euros le kg) sont des facteurs propices non seulement au développement d'un marché organisé mais aussi à des petits trafics plus individuels et artisanaux.

En dehors de cet axe central où le marché de la drogue est dominé par des réseaux organisés attirés par l'attrait du gain, d'autres secteurs géographiques peuvent être distingués, tout en sachant que le trafic et la consommation de produits illicites touchent toute la Lorraine, mais des intensités plus ou moins prononcées selon les endroits. Les points les plus problématiques, en dehors de l'axe Thionville-Nancy, se situent autour de Verdun et

de Bar-le-Duc en Meuse, de Forbach en Moselle et de Saint-Dié dans les Vosges. Cela ne veut pas dire pour autant que les autres grandes communes de Lorraine ne soient pas concernées. Bien au contraire, mais la densité du trafic y semble proportionnellement et comparativement moins intense.

Dans ces secteurs c'est plutôt un système artisanal qui prévaut avec des usagers-revendeurs. L'étude sur les drogues en milieu rural qu'avait réalisée l'équipe TREND Lorraine en 2013¹ avait montré qu'autour de Verdun, le deal local est surtout réalisé par des usagers-revendeurs qui se rendent plusieurs fois par mois à Maastricht aux Pays-Bas pour acheter 20 ou 30 grammes d'héroïne qu'ils revendent dans leurs réseaux pour financer leur propre consommation. C'est ce modèle là qui est le plus fréquent dans les secteurs où le système qualifié d'artisanal est le plus fréquent.

D'un endroit à l'autre, les lieux d'approvisionnement auprès de grossistes peuvent fluctuer. La vigilance policière aux frontières franco-belges et belgo-hollandaises avec identification des véhicules aux passages fréquents, mais aussi le partenariat engagé entre les autorités judiciaires de France, Belgique et Pays-Bas, ont entraîné des modifications dans les habitudes d'approvisionnement en gros ou en demi-gros. Ainsi, par exemple, les usagers-revendeurs du secteur de Bar-le-Duc vont aujourd'hui plutôt s'approvisionner sur Nancy où ils peuvent trouver une héroïne à bas prix mais de moindre qualité, car coupée avec d'autres produits et ayant donc une faible teneur en produit recherché.

Les consommateurs de drogue ou usagers-revendeurs du secteur de l'Est mosellan, Forbach et Sarreguemines, sont plus attirés par Sarrebruck, ville allemande frontalière, où l'offre organisée est dense et diversifiée. Encore que les usagers mosellans les plus constants hésitent aujourd'hui à s'approvisionner à Sarrebruck en raison de la violence qu'ils ressentent dans le trafic local allemand qui serait contrôlée par « la mafia russe ». Ils préfèrent donc se tourner vers Metz où ils trouveront facilement une héroïne jugée de bonne qualité, meilleure que celle proposée à Nancy.

Les allers-retours d'usagers-revendeurs entre la Lorraine et les Pays-Bas pour s'approvisionner en drogues (cannabis, héroïne, cocaïne) semblent toutefois en diminution d'après les constats proposés par les forces de l'ordre. Les pressions de la police, de la gendarmerie, des douanes, le tout dans le cadre d'un partenariat judiciaire transfrontalier renforcé, modifient la donne. Du coup, les réseaux belges et hollandais commencent à s'organiser différemment et n'attendent plus que les clients lorrains viennent à eux, ils assurent de plus en plus un service de livraison en Lorraine ou de transport à la demande pour accéder de manière facile à un grossiste hollandais.

Avec le transport à la demande, le système est simple. Le client lorrain se rend à un lieu de rendez-vous convenu à l'avance par téléphone, le plus souvent sur une aire d'autoroute hollandaise, belge ou luxembourgeoise. Il est alors pris en mains par des petites mains du réseau, des rabatteurs, des « drugrunners », qui sont chargés de conduire l'acheteur vers les points de vente du jour. Les lieux où se déroule la transaction changent régulièrement

¹ Schléret Y., Monzel M., Scherrmann M., "Les usages de drogue en milieu rural : une investigation spécifique du dispositif TREND de Lorraine dans le Nord Meusien », CSAPA Les Wads, CMSEA, OFDT, août 2013.

d'adresse. Une fois l'achat réalisé, le client est ramené à sa voiture restée sur l'aire d'autoroute.

Ce système de transport à la demande est une version plus socialisée des pratiques déjà anciennes et plutôt violentes des rabatteurs qui sillonnent les derniers kilomètres de l'autoroute avant les Pays-Bas pour repérer les voitures françaises dont les occupants sont susceptibles d'être intéressés par un achat de drogues et pour les faire stopper en agitant un petit sachet contenant une simple poudre. Si le conducteur de la voiture française cède à l'appel, il est guidé vers un fournisseur.

Il y a deux ans, le rapport TREND pour la Lorraine signalait que, face à la pression policière qui s'amplifiait sur un des quartiers populaires de Metz, des têtes de réseau dans le deal avaient déménagé les uns vers une cité de l'ancien bassin sidérurgique et d'autres vers les Pays-Bas où ils conviaient leur clientèle lorraine et où ils se sentaient plus à l'aise pour leurs affaires.

La coopération transfrontalière dans le domaine policier et judiciaire commence à marquer des avertissements par rapport à des velléités de ce genre de la part d'émules éventuels. En février 2014, l'antenne messine de la Police Judiciaire, en lien avec son équivalent hollandais, a interpellé à Rotterdam une de ces têtes de réseau spécialisée dans l'approvisionnement d'héroïne en gros dans l'est de la France. La procédure de surveillance et d'interceptions téléphoniques a duré au moins deux années pour aboutir à un mandat européen délivré par un juge d'instruction messin. La commission rogatoire internationale a débouché sur la découverte d'un laboratoire clandestin d'où été distribué l'héroïne pour les départements de l'est de la France.

Mutations dans le trafic de proximité, à l'échelle des communes et quartiers

La mutation du marché de la drogue ne concerne pas seulement le trafic et la distribution en gros de la drogue, elle porte aussi sur l'approvisionnement local par des usagers auprès de dealers dans les quartiers. Cette transformation n'est pas systématique dans tous les endroits de revente repérés en Lorraine. Elle est largement tributaire des politiques locales mises en œuvre pour la répression du trafic et de l'usage de drogues et/ou de rénovation urbaine engagée par les municipalités concernées et les bailleurs sociaux.

Cette transformation des modalités d'approvisionnement a pu être observée dans un quartier de Metz et dans un partenariat de deux communes de l'ancien bassin sidérurgique au sein d'une ZSP (Zone de sécurité prioritaire).

Le quartier messin jouissait jusqu'alors d'une certaine notoriété dans tout l'est de la France, son nom était devenu emblématique de ce que l'opinion publique met volontiers sous l'appellation de « marché de la drogue ». Mais l'intensification des contrôles de police, la rénovation urbaine et la démolition de quelques immeubles, l'incitation des habitants à s'approprier l'espace public souvent abandonné à des pratiques de deal, la mise en sécurité d'immeubles collectifs en forme de barre et de tour par des entrées avec digicode et la multiplication de la télésurveillance rebaptisée vidéo-protection, tout cela a profondément modifié les modalités d'approvisionnement en drogues par des usagers.

Il est fini le temps où l'on pouvait décrire, en le simplifiant pour correspondre au stéréotype attendu, le deal du quartier avec des files d'attente visibles de tous au bas des immeubles, des clients de toute origine sociale se mêlant dans une même attente et où le « bourgeois » côtoyait le junkie pour acheter une dose auprès de revendeurs cagoulés manipulant avec une grande aisance des balances de précision. Il est également fini le temps où les habitants se plaignaient quotidiennement de l'insécurité constante qu'ils ressentaient en raison du trafic de drogues qui s'organisait au vu et au su de tous.

Le même constat peut être formulé pour la zone de sécurité prioritaire créée en 2012 pour deux communes de l'ancien bassin sidérurgique. Cette ZSP relevant de la compétence de la gendarmerie a bénéficié d'un renfort de gardes mobiles qui a permis d'intensifier le contrôle continu des quartiers les plus touchés par le deal de drogues dans ces deux communes adjacentes.

Le territoire de cette ZSP a été délimité sur deux communes voisines en raison de l'insécurité quotidienne et d'une « délinquance enracinée » liée à la drogue qui y régnaient. Ce secteur avait progressivement pris le relais du quartier emblématique de Metz au moment où la pression policière messine avait amené certains dealers d'importance à migrer vers des lieux qui leur paraissaient plus propices.

Le trafic de drogue dans cette ZSP est surtout symbolisé par la « tour 17 », du numéro de la rue où elle se trouve au centre d'un quartier classé en Zone urbaine sensible (ZUS). Cet immeuble de douze étages, composé de 192 logements, de 32 caves et de 105 boxes fut construit entre 1964 et 1967 pour loger les cadres d'une célèbre société de laminage continu. La crise de la sidérurgie lorraine au début des années 1980, la fermeture des usines, la montée du chômage et l'appauvrissement de la population transforment cet immeuble qui, devenu copropriété privée, accumule chaque année des impayés de charges locatives. En 1993, un incendie ravage les étages supérieurs, tandis que le reste du bâtiment est inondé par l'eau d'extinction du feu. Il s'ensuit une modification sensible du peuplement de la copropriété et la multiplication d'actes de vandalisme liés à des trafics de stupéfiants. La « Tour », visible depuis l'autoroute, est alors devenue le point de repère et de rendez-vous pour les trafics en tout genre. A la suite d'un second incendie, en 2011, la tour a été progressivement vidée de ses occupants et rachetée jusqu'en décembre 2014 sur fonds publics en vue de sa démolition prochaine.

C'est pour lutter contre la délinquance et notamment le trafic de drogues organisé dans et autour de cette tour, mais aussi dans un des quartiers centraux de l'autre commune, que le ministre de l'intérieur a donné suite à la demande d'élus locaux pour installer la zone de sécurité prioritaire en novembre 2012.

Ce classement en ZSP a permis de renforcer la présence des forces de l'ordre. Chaque mois, un nouvel escadron déploie un détachement sécurité-intervention (DSI) au profit des deux brigades permanentes de gendarmerie. Cela représente un soutien d'une vingtaine de gendarmes supplémentaires qui met « un peu plus de bleu dans les rues », comme disent les habitants dont la plupart se félicite de cette présence.

Aujourd'hui, le bassin de 20 000 habitants, n'est plus le symbole régional du trafic de stupéfiants. Pour résumer la situation nouvelle, on peut dire qu'elle s'est améliorée avec un retour marqué de la Loi et le respect des normes qui caractérisent un vivre ensemble que l'on rencontre dans la plupart des quartiers.

Que ce soit dans le quartier de Metz ou dans la ZSP de l'ancien bassin sidérurgique, il ne faut pas déduire des résultats obtenus que le trafic de drogues a disparu. Il persiste, mais il s'est déplacé et a profondément évolué dans ses formes.

A Metz, le relais a été pris par un autre quartier, situé à moins de 8 kms vers le sud-ouest. Les descriptions du deal de drogues dans ce secteur rappellent ce qu'on pouvait entendre dans le passé pour le quartier historique : individus en cagoule proposant héroïne et cocaïne au vu des habitants, va-et-vient d'une clientèle estimée certains jours à 400 personnes par la police, trafic continu de 12 h à 22 h. Des opérations de police d'envergure y sont régulièrement menées avec le soutien d'un hélicoptère pour mieux surveiller les déplacements des dealers et les mouvements de stupéfiants pendant l'intervention.

Dans la ZSP, le deal, moins ostensible que par le passé, continue avec une relative fréquence dans certains quartiers qualifiés de « laissés à l'abandon » ou non encore réhabilités. Il s'est aussi déplacé avec toutes les conséquences sociales vers une autre commune située à 5 kms, mais de l'autre côté de la Moselle, fleuve qui marque la limite territoriale de la ZSP pour ce secteur.

Les nouvelles stratégies des revendeurs locaux

Face à la nouvelle donne du dispositif ZSP et du renforcement des effectifs des forces de l'ordre, les dealers ont changé de stratégie. Les réseaux qui ont pu être démantelés ont été rapidement remplacés par une relève qui s'est adaptée. Désormais, les transactions sont plus furtives. L'ostentation provocante dans la rue n'est plus de mise.

Aujourd'hui, le dealer et l'acheteur s'entendent à la dernière minute, par téléphone portable, sur un lieu discret de rendez-vous pour une transaction rapide de main à la main. Chacune des parties – vendeur et acheteur – veille à un maximum de discrétion et à diversifier à chaque fois les lieux de rendez-vous. Les lieux de transaction sont aussi de plus en plus délocalisés, en dehors des centres urbains de la ZSP.

La volatilité du trafic rend plus difficile sa surveillance et sa répression. Fluctuants, mobiles, changeants de lieu, les trafics deviennent insaisissables dans l'instantanéité de l'acte de transaction. On est donc loin désormais de l'image ancienne, plus ou moins déformée par la rumeur, de dealers tenant en toute impunité le haut du pavé à des endroits connus de tous comme des lieux d'approvisionnement.

L'aspect statique de la vente en des lieux précis n'est plus de mise, tout comme le rituel plus ou moins codifié qui y était associé où c'est l'acheteur potentiel qui contacte le vendeur, aidé en cela éventuellement par des rabatteurs chargés de l'orienter. Cette pratique a cédé la place à une plus grande mobilité des transactions avec des modalités de vente qui ont-elles-mêmes évolué.

L'adaptation à un nouveau contexte a entraîné une diversification des pratiques commerciales avec un sens plus développé du marketing. Le dealer n'est plus seulement le simple revendeur qui attend les sollicitations de ses clients, il va au-devant des usagers de stupéfiants pour leur proposer des produits. C'est le cas par exemple avec des envois de SMS en nombre à des clients potentiels pour leur proposer une offre de produits. Les portables utilisés pour arrêter d'un commun accord les modalités concrètes de la transaction ou pour l'envoi de messages en masse sont régulièrement changés pour éviter ou limiter leur surveillance.

Cette réorganisation du trafic a aussi un impact sur le partage du travail qui prévalait auparavant avec une répartition des rôles entre les guetteurs, les rabatteurs, les petits revendeurs, les nourrices, les têtes de réseau. Les acteurs de la prévention spécialisée et de l'insertion sociale constatent d'ailleurs un retour important de catégories de jeunes vers les activités organisées et souvent rémunérées qu'ils avaient abandonnées jusque là pour profiter de l'argent que pouvait leur procurer un rôle de guetteur ou de rabatteur.

Les nouvelles modalités de vente nécessitent une plus grande fluidité dans la mise à disposition et la circulation des produits. Pour simplifier, on peut dire qu'il y a d'une part celui qui reçoit la commande et, d'autre part, ceux qui font la navette pour assurer les livraisons aux endroits convenus et mouvants. Par analogie, on peut raisonner la nouvelle organisation sur le modèle économique de la livraison de pizzas à domicile, sauf que la le domicile n'est pas l'adresse du client mais un « domicile » de livraison convenu au préalable d'un commun accord. Et comme le dit un usager *« avant je devais me fier à la balance du dealer quand j'allais lui acheter, maintenant c'est avec ma balance personnelle que je vérifie la livraison »*.

Avec ce nouveau modèle de vente et d'approvisionnement en drogue, la carte SIM pour téléphone portable devient en enjeu important, non seulement comme base d'informations utiles pour les services de police et de gendarmerie, mais également comme outil nécessaire au trafic et comme source de revenus. Une carte SIM est facilement achetée de manière anonyme pour 2 euros par les dealers. Utilisée pendant un certain temps comme outil de communication avec des acheteurs potentiels qui n'auraient pas pris la précaution de lancer leur appel de manière masquée ou anonyme, elle représente une valeur marchande certaine entre dealers intéressés. Une telle carte SIM, bien renseignée, peut générer un chiffre d'affaire de 3 500 euros par jour, selon des témoignages recueillis auprès de vendeurs de produits stupéfiants. Un de ces témoins a précisé qu'il avait spécialisé ses cartes SIM, l'une pour le cannabis, l'autre pour l'héroïne et une troisième pour la cocaïne, soit trois téléphones portables en surveillance permanente. Un témoignage messin fait état d'un revendeur qui aurait une « file active » de 300 clients réguliers.

Un tel enjeu économique pour une puce informatique de 15 mm x 12 mm peut engendrer des bagarres entre dealers pour la possession de ce « fond de commerce » virtuel et donner lieu à des transactions financières.

L'émergence des achats de produits sur internet

La recomposition du marché des drogues passe aussi par le développement d'une offre conséquente sur internet et l'acquisition des produits par commande dématérialisée. Mais c'est là un aspect qui est encore peu renseigné, au moins à l'échelle régional de la Lorraine. Il est difficile de dire aujourd'hui l'importance de ce marché dans la consommation régionale de drogues. Certes, chaque année on peut rencontrer tel ou tel usager qui déclare acheter des produits sur le net. C'est le cas, par exemple, avec le témoignage d'un jeune Forbachois âgé de 23 ans fréquentant l'antenne de Moselle Est du CSAPA Les Wads. La lecture attentive d'un article dans un hebdomadaire relatant le développement de ce marché sur internet et sa capacité d'y déceler et de comprendre des informations utiles lui a permis de découvrir le célèbre site Evolution, un modèle de « dark web » ou de « web caché », qui ne peut être accessible qu'en passant par le réseau d'anonymisation TOR et dont les pages ne sont pas indexées par les moteurs de recherche. Ce site permet (ou permettait) notamment de

s'approvisionner en différentes sortes de drogue qu'il fallait payer en *bitcoins*, une devise monétaire utilisée par des réseaux sur internet.

Le jeune Forbachois a fait une démonstration de consultation du site à partir de son ordinateur portable pour l'équipe du CSAPA. La diversité des produits proposés était avérée, du cannabis et de l'héroïne blanche ou brune aux comprimés de Suboxone[®] ou de Subutex[®] en passant par des analgésiques dérivés synthétiques de l'opium comme le fentanyl, le tramadol ou l'oxycotin. Il a reconnu avoir acheté par ce moyen de la kétamine et de l'héroïne en septembre 2014.

Pour compléter cette information, on peut préciser que le site Evolution, le plus grand site de vente de drogue par internet, a soudainement disparu dans la nuit du 17 au 18 mars 2015. D'après *Wired*, magazine californien spécialisé sur les nouvelles technologies, cité par le quotidien Le Monde, « rien n'indique qu'une opération policière ait mené à la disparition du site ». L'hypothèse d'une escroquerie aux *bitcoins* est évoquée.

La consommation massive d'alcool, une nouvelle préoccupation pour le maintien de la tranquillité publique

Alors que certains quartiers populaires des grandes agglomérations lorraines, jusque là marqués du sceau infamant de « grand marché de la drogue », retrouvent une vie sociale apaisée, les autorités des plus grandes communes s'émeuvent des effets d'une consommation excessive d'alcool sur la tranquillité publique, notamment dans les centres ville.

Une série d'événements violents liés à l'alcool change les priorités des pouvoirs publics

Différents faits de cet ordre ont marqué l'année observée.

- Le 7 avril 2014, le Père cent a dérapé à Nancy en raison de l'alcoolisation excessive d'une partie des lycéens. Cette fête de tradition lycéenne française se déroule cent jours avant le baccalauréat. A l'occasion de cette fête, deux jeunes sous l'effet de l'alcool sont montés sur la statue de Stanislas de la célèbre place éponyme. La police est intervenue pour empêcher cette prise de risque. Elle a été prise à partie par des lycéens qui leur ont lancé des projectiles. Des renforts de la police nationale ont du être mobilisés pour faire face, ce qui a accru la riposte des lycéens qui a pris des allures d'émeute.
- Dans la nuit du 16 au 17 juin 2014, le quartier Vieille ville de Nancy, la partie historique du centre ville, était le théâtre de scènes de violence que la presse locale qualifia de « soudaines, gratuites et sanglantes ». L'alcool en était manifestement la cause. Une bande d'une quinzaine d'individus, âgés de 19 à 25 ans, en état d'ébriété manifeste, a déferlé dans la rue des restaurants et la Grande rue. Quatre commerçants ont subi des violences. L'un d'eux, grièvement blessé par un coup de

couteau à l'abdomen, a dû être opéré en urgence. Trois suspects ont été interpellés et mis en examen.

- Quelques jours plus tard, le 21 juin, la fête de la musique a basculé dans la brutalité vers les deux heures du matin. Dans la Vieille ville, alors que la police municipale invite les musiciens à ranger leur matériel, des individus en état d'ébriété escaladent la statue de la place. Invités par la police à redescendre, ils se montrent très agressifs tandis que d'autres, sortis des rangs des promeneurs, viennent s'en prendre aux policiers. C'est une bonne centaine de personnes qui finalement a cherché à en découdre avec des lancements de projectiles ramassés sur la voie publique, tandis que plus de 500 autres déambulaient tout autour.
- Début septembre 2014, une rixe a opposé une quarantaine de personnes en état d'ivresse à la sortie d'une discothèque de Nancy au centre ville et a entraîné un déchaînement de violences réveillant l'ensemble du quartier. Une personne a été blessée et transportée à l'hôpital.

Ces événements s'inscrivent dans la continuité d'incidents similaires où festivité rime avec ébriété et drame. Le rapport de l'an dernier avait évoqué le décès d'un étudiant de 22 ans, dans la nuit du 16 au 17 novembre 2013, après une soirée festive bien arrosée. Le jeune homme avait escaladé une grue, mais il est tombé et la chute de cinquante mètres lui a été fatale. D'autres cas de ce type pourraient être cités au cours des dernières années pour une ville universitaire comme Nancy où l'ivresse reste encore partie prenante du rite d'intégration dans les grandes écoles.

Les événements relatés pour l'année 2014 marquent cependant une autre dimension dans les effets d'une alcoolisation excessive. Jusqu'à présent les conséquences de ce comportement se mesuraient le plus souvent à l'aune individuelle par des traumatismes ou des décès de personnes en état d'ébriété. Mais avec les incidents de 2014 les conséquences de l'alcoolisation touchent la vie collective par des agressions envers des passants et mettent directement en cause la sécurité et la tranquillité publique.

L'agglomération messine est également touchée par cette délinquance sous l'influence de l'alcool. Les rapports TREND pour la Lorraine des années 2011 à 2013 évoquent les rixes qui se sont développées la nuit au centre ville et mettant en cause des jeunes sous l'effet de l'alcool. Ces incidents avaient alors provoqué un vif sentiment d'insécurité chez les noctambules des nuits messines. Tout récemment, en mai 2015, une fusillade a éclaté dans l'agglomération messine, à la périphérie de Metz, entraînant le décès d'une jeune femme et deux blessés graves. L'incident s'est produit alors que plusieurs fêtes étaient organisées au pied des barres et dans une cage d'escalier par des habitants de ce quartier réputé sensible. L'auteur des coups de feu, venu d'un quartier voisin, participait à cette fête fortement alcoolisée.

Quelques jours plus tard, un jeune homme de 23 ans a été la cible d'un tireur dans le même quartier. Ces faits divers ont mis en évidence la facilité avec laquelle il était possible de se procurer des armes dont la détention sans permis est interdite. Assez souvent, et d'après des reportages du quotidien local auprès de marchands d'armes clandestins, ce seraient des réseaux liés au trafic de drogue qui diversifient leur activité par le trafic d'armes.

Les événements messins ont facilité le déliement des langues et la prise de paroles des riverains du quartier où a eu lieu la fusillade. Au-delà de la peur et de l'incompréhension du moment, ils expriment une demande de sécurité et évoquent avec insistance les scènes d'alcoolisation massive auxquelles ils sont régulièrement soumis depuis plusieurs années. La rue incriminée est située dans un quartier sensible à cheval entre les communes de Metz et de Woippy, mais l'incident s'est produit sur la partie messine de cet entre-deux. Or les deux communes ont des logiques sécuritaires assez différentes. Ce qui explique la polémique qui est née entre les deux maires concernés par rapport aux politiques locales de sécurité face à l'alcoolisation excessive.

Une priorité du moment : privilégier les actions de sécurité et de tranquillité publique en lien avec les risques d'alcoolisation massive

Face à ces événements où l'alcoolisation massive ou excessive met à mal la sécurité et la tranquillité publique, des municipalités, comme celles de Nancy et de Metz, donnent, au moins pour l'instant, une nouvelle priorité à la prévention et à la lutte contre l'alcoolisation. Les préoccupations liées aux drogues ne sont pas abandonnées mais renvoyées à d'autres échéances, surtout si les quartiers les plus emblématiques du trafic de produits stupéfiants ont retrouvé une accalmie sociale.

Il y a quatre ans, Metz avait développé le concept de chèque-taxi permettant aux jeunes de 18 à 25 ans de rentrer chez eux après une nuit de vendredi ou de samedi souvent alcoolisée et passée en discothèque. Le coût du taxi à la charge du jeune est d'un euro. La différence avec le prix de revient de la course est payée par la ville de Metz, l'État, le syndicat de l'industrie hôtelière et le groupement des taxis de Metz.

Cette mesure est de portée individuelle. Elle vise à réduire les risques de mortalité et de traumatismes à la suite d'un accident de voiture sous l'emprise de l'alcool. Aujourd'hui les autorités locales veulent compléter cette approche individuelle par une dimension plus collective et visant à réduire les risques au niveau d'un groupe d'usagers et du public qui le côtoie ou d'un quartier.

Nancy et Metz s'engagent progressivement dans des politiques de développement d'une présence humaine de médiation et de prévention des conduites à risques sur les horaires et dans les espaces les plus sensibles. Ainsi, à Metz, toute manifestation publique d'envergure susceptible de connaître des moments d'alcoolisation massive est accompagnée de médiateurs de rue ou médiateurs de nuit. Ils interviennent en déambulation aux horaires et sur les lieux les plus pertinents, en direction des jeunes présents sur l'espace public.

A Nancy, un tel projet était à l'étude. Face à la recrudescence des faits de violence dans le secteur de la Vieille ville et de la place Stanislas, un projet de tels médiateurs avait été projeté il y a deux ans en partenariat avec les professionnels des discothèques et cafetiers. Mais il semble aujourd'hui à l'arrêt, au moins dans la configuration qui avait été alors imaginée. Le classement du centre-ville (Vieille ville, place Stanislas, gare) en Zone de sécurité prioritaire (ZSP) et sa mise en place en 2013 ont permis de disposer de 10 policiers nationaux supplémentaires et la création d'une brigade de soirée composée de 12 policiers municipaux. Mais cela n'a pas permis d'éviter les événements de 2014 liés à une alcoolisation de groupes de jeunes. C'est pourquoi le syndicat Unité SGP-Police a demandé,

en septembre 2014, la création de 10 postes supplémentaires par déploiement d'un second Groupe de sécurité de proximité (GSP)¹ qui fonctionnerait à partir de 3 h 30 du matin, heure à laquelle le GSP 1 décroche et où se concentre le plus gros des agressions, notamment le vendredi et le samedi au moment des sorties de discothèque.

Une charte de la vie nocturne était prévue dans les premières formulations du Schéma local de sécurité et de tranquillité publique de Metz en 2014. Mais le document qui a été adopté par le conseil municipal le 27 avril 2015 n'en fait plus référence. Elle misait sur le partenariat avec des exploitants de bar, cafés et établissements de nuit, pour valoriser leur professionnalisme et leur responsabilité pour la qualité de vie nocturne.

Les intervenants en addictologie pressentent une progression des décès par surdose et s'en inquiètent

En 2014, les intervenants en addictologie rencontrés pour le rapport TREND de Lorraine se sont montrés davantage préoccupés que les années passées par une progression possible du nombre de décès par surdose. Leur inquiétude ne se fonde pas sur des faits objectifs mais plutôt sur un sentiment forgé à partir d'informations disparates reçues d'ici ou de là.

Plusieurs d'entre eux regrettent l'absence de données officielles fiables sur le sujet. Les derniers chiffres officiels, ceux de l'INSERM -CepiDc date de 2011 et sont souvent critiqués pour leur exhaustivité limitée.

Pourtant la presse fait souvent état de décès par surdose ou d'une mortalité subite chez des personnes suspectées de toxicomanie sans que des renseignements d'ordre professionnel ne circulent dans les milieux institutionnels concernés. D'autres informations circulent dans les réseaux sans que l'on puisse en mesurer la fiabilité et où l'imprécision est souvent de mise.

- Février 2014 : décès d'une femme connue pour sa consommation de drogue à Épinal. Un arrêt cardiaque est évoqué.
- Mars 2014 : une femme de 51 ans est retrouvée morte à son domicile dans un quartier populaire de Metz. Le décès a été découvert par son compagnon. Le couple est connu pour toxicomanie. L'enquête montrera que la mort est due à une polyconsommation : forte dose de médicaments, d'alcool et de stupéfiants.
- 18 mars 2014 : mort mystérieuse d'un jeune homme de 26 ans dans un appartement de Lunéville. Il était connu pour des antécédents de toxicomanie.
- Avril 2014 : mort de Stéphanie à Dombasle (Meurthe-et-Moselle) à la suite d'une overdose d'héroïne associée à de l'alcool.

¹ Les Groupes de sécurité de proximité sont des unités d'appui de la police nationale, rattachés localement à des commissariats. Ils ont pour objectif de lutter contre la délinquance de proximité sur une circonscription de sécurité publique, notamment en ZSP de compétence police.

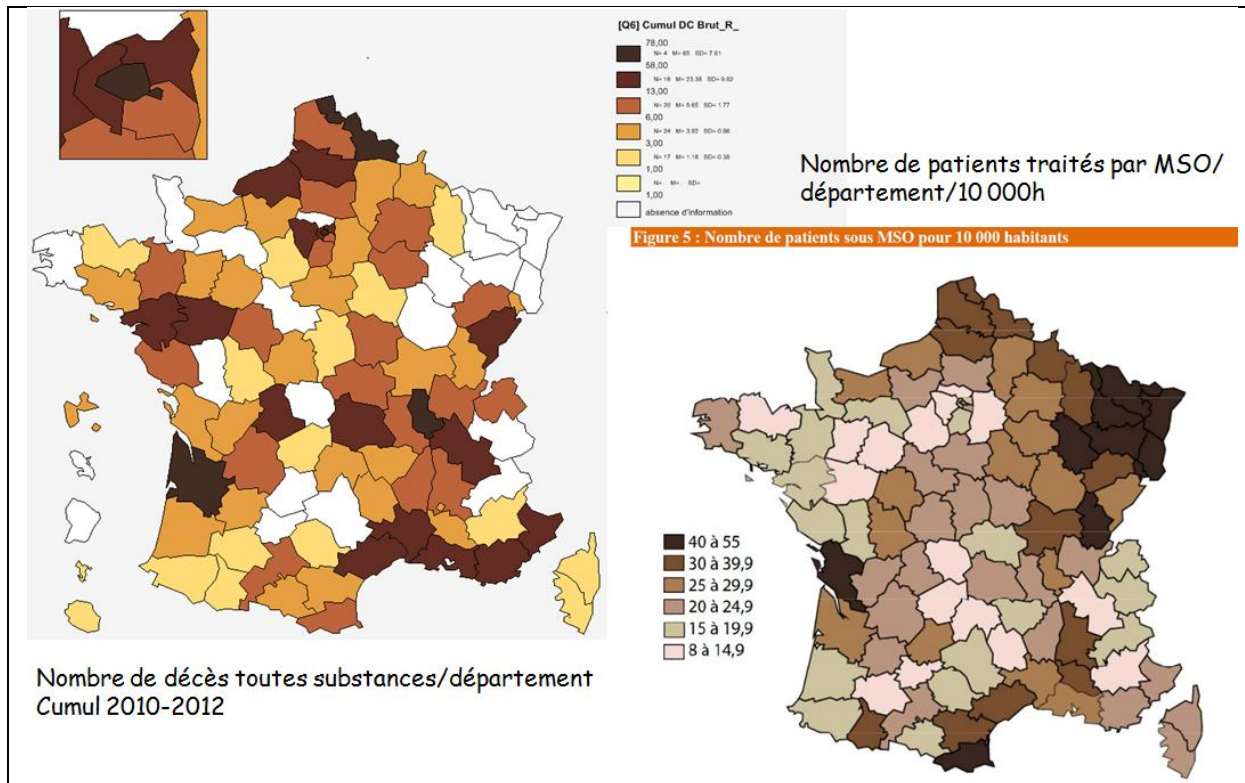
- 9 mai 2014 : mort de deux hommes âgés de 30 ans des suites d'une surdose d'héroïne dans un hôtel de Bruyères (Vosges). Le contenu de deux sachets d'héroïne brune trouvés dans la chambre a été analysé. Dans un cas, la poudre trouvée ne contenait que 4 % à 5 % d'héroïne. L'autre était dosée à 23 %. Les deux hommes sortaient d'un sevrage, ce qui les rend plus vulnérables dans le cas d'une reprise de consommation avec une héroïne plus fortement dosée que la moyenne habituelle.
- Dans la nuit du 13 au 14 septembre 2014, un étudiant âgé de 22 ans décède après une consommation d'un comprimé d'ecstasy apparemment fortement dosé. Le revendeur, âgé de 28 ans, a été arrêté à Longwy où il réside et a reconnu la cession de la gélule.

La demande ainsi exprimée porte sur un échange organisé à l'échelon régional sur les décès liés à une consommation de drogue. Dans bien des cas, les personnes décédées sont connues des services de soins pour toxicomanes, il y a donc une possibilité de partage d'informations dans un cadre strictement professionnel. Par ailleurs, les intervenants en toxicomanie estiment qu'ils ont à intégrer dans leur pratique quotidienne de prévention et de réduction des risques les renseignements qui peuvent provenir de l'analyse des cas de décès par surdose de leur environnement immédiat : causes du décès, caractéristiques de la personne, etc.

Une telle initiative avait été engagée en 2008 au moment où une recrudescence importante de décès par surdose avait été constatée en Moselle. La mise en place d'un système local de veille avait alors été décidée en s'appuyant sur le dispositif régional DRAMES (Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments Et de Substances) animé par le CEIP de Nancy. Mais la décision n'a jamais été suivie d'effet.

Il faut rappeler que l'enquête annuelle prospective DRAMES existe depuis 2002 au niveau national. Elle permet de recueillir les cas de décès liés à l'usage abusif de substances psychoactives. Les objectifs sont d'identifier et de quantifier chaque année les substances directement ou indirectement en cause dans les décès et d'estimer le nombre de ceux imputables aux produits en France. Au-delà d'un suivi épidémiologique quantitatif, ce dispositif présente un intérêt qualitatif car il recense avec précision les causes de ces décès, ce qui donne des informations sur les stratégies à mettre en œuvre pour la prévention et la réduction des risques.

Certains territoires restent cependant non couverts par DRAMES. C'est le cas de l'Alsace et de la Lorraine, en raison d'une absence de participation des acteurs locaux. Or la Lorraine est une des régions avec un taux élevé de prise en charge des patients par les médicaments de substitution aux opiacés (MSO). Elle devrait donc figurer parmi les régions pour lesquelles une vigilance de santé publique devrait être organisée en partenariat avec les intervenants en addictologie. C'est une demande qui se lit en filigrane du ressentiment exprimé par ces professionnels au sujet de l'augmentation des cas de surdose.



Graphiques extraits d'une présentation des résultats de DRAMES 2012 par le CEIP de Grenoble au cours d'une réunion des Experts toxicologues de l'ANSM (28 avril 2014).

L'absence apparente de décès pour les départements de l'est de la France ne correspond pas à une mortalité nulle mais à un manque de participation de ces territoires au recueil et au partage des informations.

Les usagers de produits illicites au sein des espaces observés

L'évolution de la scène festive

L'année 2013 avait été décrite comme celle du renouveau des espaces festives et du redéploiement des initiatives pour organiser des free-parties. Cette tendance s'est poursuivie en 2014 avec une volonté de plus en plus affirmée des organisateurs de se situer dans un cadre légal et d'éviter ainsi les désagréments administratifs et judiciaires de rassemblements sauvages.

Une volonté affirmée de respecter la réglementation, mais contrariée par la réalité des difficultés d'organisation

Ce souhait surtout manifesté par les nouveaux arrivants sur la scène festive techno reste toutefois difficile à réaliser. Et face à des démarches administratives jugées trop complexes et fastidieuses, certainement en raison du manque d'expérience dans ce domaine et de l'absence de conseils organisés, un certain nombre de bonnes volontés abandonnent leur projet légal initial pour céder finalement à la tentation de l'organisation sauvage. Il faut aussi reconnaître que l'intention de respecter la loi sur les rassemblements festifs à caractère musical bute rapidement sur la difficulté de trouver un terrain à louer ou à l'occuper gratuitement avec l'autorisation de son propriétaire. Du coup, les organisateurs cèdent à l'appel de la facilité et de l'organisation sauvage « à l'arrache ». Surtout qu'une représentation court les rumeurs en milieu festif alternatif qui laisse croire que les gendarmes ne se déplacent plus pour des manifestations de moins de 150 personnes. Alors pourquoi ne pas tenter le coup ?

Pour faire écho à la rumeur évoquée précédemment, on peut souligner qu'en 2014 aucun des sound systems lorrains rencontrés régulièrement par l'équipe de prévention du CMSEA n'a fait état d'une saisie quelconque de son matériel de sonorisation par les gendarmes. Il est vrai que ce constat est un peu biaisé dans la mesure où les organisateurs anticipent souvent les réactions de la brigade de gendarmerie du lieu où ils souhaiteraient s'installer. Ainsi, en Moselle par exemple, les sound systems se montrent très prudents pour l'organisation des fêtes car leurs responsables anticipent la réaction des gendarmes.

A l'inverse, les organisateurs de free parties font souvent état de contraventions par la gendarmerie pour le stationnement sauvage de véhicules de transport.

On dénombre de 20 à 25 sound systems en activité en Lorraine. Leur stratégie de représentation varie en fonction de leur ancienneté sur le marché festif. Les plus anciens se font de plus en plus rares en Lorraine, comme pour augmenter le désir du public potentiel et de leurs fans de les faire revenir. Il est vrai aussi que leur notoriété acquise après plusieurs années de fonctionnement les conduit à être appelés dans différents pays européens. Comme pour beaucoup de formations musicales, la tentation de l'individualisme met à mal l'esprit de groupe. Les groupes les plus anciens se trouvent donc aussi souvent éparpillés par des prestations individuelles de leurs membres en tant que DJ intervenant en solo. Ils se

retrouvent en formation complète pour de grands événements comme la fête de leurs dix ans d'existence par exemple.

Les nouveaux sound system s'organisent et se développent le plus souvent à l'arrache, c'est-à-dire par improvisation spontanée et juxtaposition de bricolages ingénieux. Un ou des jeunes achètent un ou deux caissons, ils mutualisent leurs moyens avec d'autres et c'est parti pour l'organisation d'une fête. Au fur et à mesure de la progression de leur prestation, ils acquièrent une notoriété locale et complexifient leur matériel de sonorisation.

L'offre festive de type free party est constante et soutenue en Lorraine, en 2014. On dénombre au moins une fête par week-end, même en hiver, si ce n'est trois ou quatre aux saisons les plus propices. Ces fêtes regroupent de 50 à 800 personnes. Cinq ou six d'entre elles accueillent plus de 500 teufeurs. Elles sont souvent organisées pour fêter les 10 ou 15 ans d'un sound system. Fait rare, les Vosges ont accueilli une fête avec plus de 1 500 participants au début de l'été.

Cette offre lorraine est complétée par celle des régions voisines et notamment celle des nombreuses fêtes organisées dans le département de la Marne qui, à chaque fois, drainent de nombreux Lorrains.

Relations ambiguës entre sound systems et trafic de drogue

A forcer d'observer de l'intérieur et au fil des années l'organisation et le déroulement de free parties, la relation ambiguë qu'entretiennent des organisateurs avec des trafiquants de drogue devient de plus en plus visible. Le recoupement d'informations permet de repérer le jeu de bénévoles dans l'organisation de free parties qui participent volontairement aux réunions organisées par les équipes de prévention et de réduction des risques pour échanger des informations et définir des actions communes et dont surprend par la suite les liens avec tel ou tel dealer habituel. Quelquefois ces bénévoles, mal à l'aise par cette multiplicité des rôles et la duplicité qui en découle, quittent eux-mêmes le dispositif de réduction des risques. Le questionnement sur leur départ permet par la suite de mieux comprendre le jeu ambigu qu'ils ont entretenu.

Ces observations ne permettent pas toutefois de décrire avec précision et détail les ramifications complexes entre les sound systems et les dealers. La rumeur veut que les teufeurs les mieux informés peuvent facilement anticiper sur la nature des produits qui seront en vente pour telle ou telle fête en prenant connaissance de la liste des sound systems qui doivent se produire. Cela revient à dire qu'il y a une sorte de couple ou d'entente sound system – trafiquant, en se doutant que les deux fonctions peuvent être interchangeables selon les cas.

Des observateurs du dispositif TREND et SINTES, c'est-à-dire des gens qui connaissent bien ces deux outils et leur méthodologie pour en lire régulièrement les publications et qui sont aussi des habitués de free parties attirent l'attention sur l'utilisation intéressée qu'ils repèrent des travaux TREND par des responsables de sound system et des trafiquants. Leur remarque mérite d'être prise en compte au moins comme alerte à vérifier. Ainsi, selon eux, les rapports TREND peuvent être utilisés de deux manières différentes par des dealers : capter de l'information pour disposer d'éléments susceptibles d'être utiles pour une étude de marché plus ou moins spontanée et intuitive, mais surtout pour valoriser la qualité de

leurs produits auprès de clients en faisant référence à des analyses supposées par SINTES et la collecte organisée par TREND.

Le dispositif TREND de Lorraine a été récemment directement confronté à un fait de cet ordre. En septembre 2014, à la suite d'un décès par surdose d'un étudiant âgé de 22 ans après avoir consommé un comprimé d'ecstasy au cours d'une fête organisée dans l'agglomération nancéienne. Le dealer qui lui a vendu le comprimé en cause a été arrêté par la police et a reconnu les faits. Mais, face aux autorités judiciaires, il a essayé de se défaire en évoquant le contrôle supposé de ses produits par le dispositif SINTES-TREND qu'il présentait comme une garantie de la qualité des comprimés qu'il met en vente.

Un nouveau public pour les free parties

L'âge du public des free parties varie entre 13 et 40 ans, mais la part la plus importante se situe entre 15 et 28 ans avec un âge moyen autour de 25 ans. Les femmes restent très largement minoritaires et ne représentent en général qu'un tiers des participants. L'importance du public féminin varie en fonction de l'esthétique musicale dominante des soirées : les femmes sont plus nombreuses dans les soirées trans et moins intéressées par le hardcore.

Les plus jeunes, âgés de 13-15 ans, posent un problème aux organisateurs des fêtes. Ils ne sont pas nombreux par rassemblement festif, mais leur présence pose problème. Ce sont des consommateurs de produits stupéfiants sans aucune distinction et sans recul. Ils mélangent ce qu'ils peuvent acheter sans la moindre connaissance sur les effets possibles de ce qu'ils ingèrent. Ils viennent souvent par petit groupe sans accompagnement d'un adulte. Ils se déplacent en scooter ou utilisent le covoiturage d'un ami plus âgé. Ce public de très jeunes s'observe surtout dans les soirées organisées avec publicité. Facebook ou d'autres réseaux sociaux leur permet d'être facilement informés de l'organisation de la soirée.

La présence de ces mineurs est mal perçue par les autres teufeurs plus âgés. Non pas que les plus jeunes troublent la fête, bien au contraire. Mais leur participation donne à la manifestation festive l'image d'une discothèque, cela d'autant plus qu'ils ne partagent pas un soupçon de la culture propre aux free parties. Le caractère alternatif, fondement même de l'esthétique free party, est du coup mis à mal. Leur consommation sans retenue de produits stupéfiants inquiète les organisateurs qui se trouvent ainsi confrontés à une responsabilité civile et pénale qu'ils ne veulent pas assumer avec des mineurs.

La majorité des teufeurs se recrute surtout parmi les lycéens, étudiants, apprentis, jeunes ouvriers - employés ou jeunes chômeurs. Les jeunes cadres sont proportionnellement moins nombreux. Les observateurs qui suivent ces fêtes notent que la part de gens marginaux, notamment de jeunes sans abri, a tendance à augmenter alors que celle des nomades allant de fête en fête (ou voyageurs) diminue.

Les free-parties rassemblent certes un public populaire, mais ne semblent pas attachées à une catégorie sociale déterminée. Elles ont toujours été marquées par une hétérogénéité des publics, mais celle-ci était souvent masquée par des signes extérieurs et des comportements d'appartenance à une communauté partageant l'esprit free-party qui gomme temporairement les statuts et les rôles sociaux.

Ces signes d'uniformisation apparente sont de moins en moins présents. Le modèle du vêtement kaki de style militaire n'a pratiquement plus cours. Il est d'ailleurs intéressant de constater comment les nouveaux venus dans ces fêtes peuvent prendre du recul avec humour face à l'image du teufeur classique ou historique qu'ils connaissent bien. Dans certaines situations, au moment du carnaval par exemple, on peut voir des participants déguisés en teufeur « ancienne mode » avec des habits en couleur kaki. Leur manière de porter les vêtements et quelquefois un signe distinctif anachronique avec le costume militaire montrent que c'est par humour qu'ils sont ainsi « déguisés ».

Le public des free parties change en fonction de l'heure de la fête et des saisons. En été, il y a davantage de clubbers. En hiver, les participants se rapprochent plus du public historique de la fin des années 1990.

Les styles de musique pratiqués changent également. Les soirées à esthétique musicale unique deviennent de plus en plus rares. La présence de DJ indépendants contribue à cette diversité des styles, mais aussi à la diversité des publics car chaque DJ draine une tribu qui le suit. La techno hardcore qui caractérisait les free parties de Lorraine mais aussi du nord-est de la France n'est plus dominante aujourd'hui. Elle a cédé de la place à davantage de diversité.

Une consommation de produits stupéfiants en hausse dans les espaces festifs

Pour caractériser le public qui fréquente les rassemblements festifs organisés en Lorraine, on peut utiliser les résultats de l'exploitation du questionnaire proposé aux participants des soirées festives par le service de prévention et de réduction des risques du CMSEA, qui est présent à un grand nombre de ces fêtes avec un stand d'information.

Les résultats de cette enquête doivent être considérés avec prudence, car elle présente des limites sur la fiabilité et la représentativité des données ainsi recueillies. En effet, le remplissage du questionnaire est laissé à la libre appréciation des teufeurs fréquentant le stand d'information. Il y a donc un biais de sélection lié au volontariat de la réponse à l'enquête. La motivation à fréquenter le stand et celle à remplir le questionnaire proposé biaisent toute représentativité ou généralisation des résultats. En outre, le questionnaire fait appel à la seule déclaration des répondants dans un contexte festif particulier. La partie portant plus particulièrement sur la nature des produits stupéfiants consommés au cours des trente derniers jours peut donc comporter des affirmations erronées avec des risques de sur-déclaration (on déclare plus que ce qui est consommé en réalité pour épater les amis) et de sous-déclaration (on se censure sur certaines consommations).

Ces biais une fois bien identifiés, on peut néanmoins utiliser les résultats de l'exploitation de cette enquête comme hypothèse de travail ou comme illustration quantifiée d'une représentation plus qualitative formulée par les observateurs de terrain.

Les quatorze rassemblements festifs analysés ont eu lieu entre début janvier et fin novembre 2014. Ils ont rassemblé au total près de 6 000 personnes. D'après les comptages effectués, un tiers de ce public a fréquenté le stand d'information et 45 % d'entre eux ont rempli le questionnaire. Au total, on peut estimer que les 952 questionnaires recueillis remplis et traités représentent près de 16 % de l'ensemble des teufeurs de ces 14 fêtes.

La grande majorité des répondants (68 %) résident en Lorraine, 20 % viennent de départements voisins (Champagne-Ardenne ou Alsace) et 12 % sont des teufeurs de passage, en provenance de différentes régions de France.

Le public est composé d'une majorité d'hommes : 64 % des répondants au questionnaire sont de sexe masculin, ce qui correspond aux constats statistiques qui ont pu être réalisés en milieu festif électro à d'autres moments et en d'autres lieux¹.

La moyenne d'âge est de 24 ans et 1 mois pour les hommes et de 23 ans et 4 mois pour les femmes. Les moins de 25 ans représentent 62 % de la population enquêtée. La proportion des moins de 20 ans est plus importante chez les femmes. Par rapport à une enquête similaire réalisée en 2012-2013, la part des moins de 20 ans a augmenté pour passer de 21 à 25 %. C'est surtout le public masculin qui rajeunit.

Répartition par classe d'âge et par sexe de la population ayant répondu au questionnaire

	Hommes	Femmes	Ensemble	Sex-ratio *
Moins de 20 ans	22,6%	30,1 %	25,3%	1,3
20-24 ans	38,0%	34,8 %	36,8%	1,9
25-29 ans	22,1%	22,1 %	22,1%	1,8
30-34 ans	10,7%	8,6 %	9,9%	2,2
35 ans ou plus	6,6%	4,4 %	5,9%	2,6
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	1,8
<i>Nombre</i>	<i>606</i>	<i>339</i>	<i>945</i>	

* Sex-ratio : Rapport nombre d'hommes / nombre de femmes

Entre 2012/2013 et 2014, la proportion de répondants déclarant ne pas avoir consommé une drogue illégale au cours des trente derniers jours a fortement chuté. Dans l'enquête précédente, 5 % des hommes et 15 % des femmes déclaraient ne pas avoir consommé une drogue illégale au cours des trente derniers jours. En 2014, la proportion tombe à moins d'1 % chez les hommes et à 2 % chez les femmes.

C'est l'usage de cannabis qui reste le plus souvent cité : 79 % des hommes et 69 % des femmes. Les autres drogues illicites citées recueillent des proportions nettement moindres. La MDMA en poudre et les autres amphétamines arrivent en seconde et troisième positions dans les citations des personnes enquêtées. Les autres produits illicites, hormis l'héroïne et les médicaments psychotropes, sont déclarés par 25 à 39 % des hommes et 16 à 31 % des femmes. L'héroïne ne concerne qu'une minorité des teufeurs (7 %).

L'alcool reste toutefois le produit psychoactif le plus présent dans les consommations déclarées : 85 % des hommes et 80 % des femmes.

Pour les NPS, Nouveaux Produits de Synthèse, l'enquête distingue d'une part la connaissance que le public peut en avoir et d'autre part la consommation effective. Si

¹ Reynaud-Maurupt C., Akoka S., Chaker S., « Faisabilité d'une étude quantitative sur les pratiques des substances psychoactives dans l'espace festif 'Musiques électroniques' : compte rendu intermédiaire », OFDT, 2003.

globalement, 37 % des répondants déclarent avoir une connaissance sur les NPS, ils ne sont plus que 15 % à dire qu'ils en ont consommé.

**Proportion de personnes ayant déclaré avoir consommé
tel ou tel produit au cours des trente derniers jours**

	Hommes	Femmes	Ensemble
Alcool	85 %	80 %	83 %
Cannabis	79 %	69 %	75 %
MDMA	54 %	49 %	52 %
Amphétamines	43 %	35 %	40 %
Cocaïne	38 %	31 %	36 %
LSD	39 %	28 %	36 %
Ecstasy	32 %	27 %	30 %
Kétamine	26 %	16 %	22 %
Champignons hallucinogènes	25 %	16 %	22 %
NPS (Nouveaux Produits de Synthèse)	18 %	13 %	15 %
Héroïne	8 %	5 %	7 %
Médicaments psychotropes	8 %	7 %	8 %
Aucun produit illicite	0,5 %	2 %	1 %
<i>Connaissance des NPS</i>	<i>39 %</i>	<i>34 %</i>	<i>37 %</i>

L'outil d'observation du public des rassemblements festifs mis au point par le Service En Amont du CMSEA permet cette fois-ci de faire des distinctions entre les types de fête. La distinction opérée se base sur le genre musical dominant au moment du rassemblement festif.

Trois espaces ont ainsi été définis :

- Électro-alternatif : free parties et rave parties.
- Électro commercial : soirées électro avec entrée payante. Ces soirées peuvent aussi être fréquentées par un public alternatif.
- Généraliste : festivals, concerts généralistes, soirées étudiantes.

Type de fête	Nombre de manifestations	Nombre de répondants
Électro-alternatif	7	541
Électro-commercial	5	338
Généraliste	2	73
Ensemble	14	952

**Proportion de répondants ayant déclaré avoir consommé
tel ou tel produit au cours des trente derniers jours
par type de rassemblement festif**

	Électro Alternatif	Électro Commercial	Généraliste
Alcool	80 %	86 %	89 %
Cannabis	76 %	75 %	67 %
MDMA	57 %	52 %	15 %
Amphétamines	52 %	28 %	7 %
Cocaïne	40 %	33 %	11 %
LSD	44 %	27 %	10 %
Ecstasy	32 %	33 %	8 %
Kétamine	27 %	18 %	8 %
Champignons hallucinogènes	26 %	19 %	6 %
NPS (Nouveaux Produits de Synthèse)	17 %	14 %	3 %
Héroïne	7 %	7 %	-
Médicaments psychotropes	8 %	8 %	4 %
Aucun produit illicite	0,6 %	1 %	4 %
<i>Connaissance des NPS</i>	41 %	34 %	12 %

Des trois types de fête, ce sont les soirées généralistes qui se distinguent le plus. Hormis l'alcool et le cannabis, les différentes drogues recueillent nettement moins de réponses positives. Si au moins un participant sur deux des fêtes électro déclare avoir consommé de la MDMA au cours des trente derniers jours, ils sont moins de deux dans ce cas dans les fêtes généralistes.

Les usagers des structures « Bas Seuil » et les populations observées en milieu urbain

Les cinq CAARUD (centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques) lorrains accueillent des personnes très désocialisées, en situation de grande précarité. Comme pour les années passées, les statistiques d'activité de ces établissements rappellent que ce public est majoritairement masculin (8 hommes pour 2 femmes). Mais, comparé aux données nationales, le public lorrain est plus jeune, moins souvent en situation de sans domicile fixe (SDF) ou à la rue et davantage hébergé en institution sociale. Ses revenus proviennent plus fréquemment d'un emploi ou d'une allocation chômage. Plus souvent sous traitement de substitution au Subutex[®], il regroupe aussi plus d'injecteurs consommant de l'héroïne qu'au niveau national.

D'une année sur l'autre, les comportements de consommation de produits stupéfiants peuvent changer d'un CAARUD à l'autre. Pour 2014, le CAARUD de la Porte-des-Allemands à Metz signale une diminution des pratiques d'injection. En 2014, 40 % des usagers de ce CAARUD avaient des pratiques d'injection. L'inhalation du produit fumé est par contre en augmentation (39 % contre 30 %). Le même constat est formulé pour le centre de soins du CSAPA.

Hormis l'alcool (28 % des usagers), l'héroïne reste le premier produit consommé par les usagers du CAARUD Les Wads (18 %). Elle est suivie de près par la cocaïne (14,5 %) et le cannabis (14,2 %). Les amphétamines et la MDMA ne concernent que très peu d'usagers de ce CAARUD (1,5 % ou moins).

La répartition des CAARUD sur le territoire lorrain reste encore inégale. Le département de la Meuse ne dispose pas d'un tel service d'accompagnement à la réduction des risques. En Meurthe-et-Moselle, le CAARUD L'Échange de Nancy a ouvert des permanences hebdomadaires sur Toul (16 300 habitants) et Pont-à-Mousson (15 000 habitants) depuis le début du second semestre 2014. Une première évaluation des six premiers mois de fonctionnement de ces antennes par les professionnels de L'Échange montre la carence d'une conception et de pratiques de réduction des risques dans les villes moyennes. Les usagers rencontrés apparaissent très éloignés des pratiques rudimentaires en matière de RdR. Une sorte de tabou sur les consommations de drogue et sur la conception même de la réduction des risques semble faire comme une chape de plomb sur le débat qui pourrait être mené de manière rationnelle et loin de tout préjugé moral, y compris parmi les professionnels de santé.

Le CAARUD L'Échange signale également une nette augmentation en nombre de son public féminin. L'accueil du mercredi, réservé aux femmes accompagnées ou non de leurs enfants, a été mis en place en 2009. Il est entré aujourd'hui dans les habitudes et c'est désormais un rendez-vous bien repéré et très prisé par le public féminin.

L'année passée le rapport TREND pour la Lorraine signalait la recrudescence de personnes jeunes (18-30 ans), fortement marginalisées, souvent accompagnées de chiens, pratiquant la manche, regroupées sur quelques lieux bien identifiés des grands centres urbains. Ce phénomène a diminué à Metz, notamment à la suite des opérations de police auprès de ces regroupements pour usage et trafic de Skénan[®] et de Subutex[®]. La présence de mendiants dans les rues commerçantes de Metz n'a pas pour autant diminué. Elle a changé de nature. Il

s'agit aujourd'hui de gens (des femmes, des vieillards, de personnes handicapées physiques) venus de pays de l'est de l'Europe et certainement sous le statut de demandeur d'asile.

Le CSAPA Les Wads du CMSEA a initié une action visant à permettre aux usagers de produits psychoactifs en errance de travailler et de reconstruire des liens sociaux dans un contexte de réduction des risques liés à leur usage. Le dispositif s'inspire du modèle proposé au niveau national par le programme TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée). Mis en œuvre depuis octobre 2014, des chantiers dans les jardins familiaux ont déjà pu être menés grâce au soutien de différents services de la Ville de Metz qui, avec la MILDECA, soutient cette initiative.

Avertissement sur le mode de lecture

Afin de faciliter la lecture du document, il a été fait le choix de présenter en encadré grisé des informations qui n'évoluent guère d'une année sur l'autre lorsqu'on aborde l'analyse des produits.

Il s'agit principalement de précisions sur les effets recherchés par la consommation de tel ou tel produit, sur les modalités d'administration ou sur les conséquences sanitaires. Ces données sont répétitives d'une année sur l'autre. Pour que le lecteur ait toutefois une vision d'ensemble par produit, ces informations issues des observations faites en Lorraine au cours de la période 2002-2014 sont synthétisées. S'il devait y avoir une modification notable pour l'année en cours, elle est bien sûr signalée.

Les données les plus évolutives portent sur la disponibilité, l'accessibilité, le prix, le type de consommateurs, les représentations liées au produit et l'organisation de l'offre locale.

Les produits psychoactifs

Les usages d'opiacés

Usage d'héroïne

L'héroïne est très disponible en Lorraine. La prévalence de la consommation de ce produit dans la région reste une des plus élevées en comparaison avec d'autres régions françaises. Il faut toutefois préciser que ce constat ne concerne que la brune. La blanche est beaucoup plus rare et ne circule que dans un cercle restreint de connaissances qui s'approvisionnent directement aux Pays-Bas pour leur demande personnelle.

L'ensemble de la Lorraine est donc concernée par cette relative facilité d'accès à l'héroïne. Des professionnels de terrain vont même jusqu'à affirmer que, dans certaines localités, il est plus facile de trouver de l'héroïne que du cannabis. C'est ce qu'affirment, par exemple, des observateurs réguliers de la situation du marché des drogues sur Nancy et son agglomération. Des usagers tiennent des propos similaires avec leurs mots et leur système de simplification à eux : « *je fais cinq mètres et j'en ai* », « *tu trouves de tout à toute heure* ».

En milieu festif où la consommation de MDMA, d'amphétamines et de cocaïne domine, l'héroïne est rare. Ils ne sont que 7 % des participants aux fêtes lorraines investiguées par TREND à avoir déclaré en avoir consommé pendant les trente derniers jours, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il s'agit d'un usage pendant la fête. Au-delà de la consommation déclarée de manière anonyme par des usagers, les observateurs en milieu festif ne repèrent pas d'offre visible de ce produit. L'image de l'héroïne dans les free-parties reste très négative et ses usagers, s'ils sont vus en train d'en consommer, sont rejetés de la communauté festive.

Comme pour les années précédentes, les modes d'approvisionnement les plus courants varient d'un département à l'autre. En Meuse du Nord, par exemple, il s'agit surtout d'usagers-revendeurs qui se rendent régulièrement aux Pays-Bas pour acheter le produit nécessaire à leur usage personnel et revendre le surplus qu'ils auront coupé pour augmenter le volume et davantage rentabiliser leurs déplacements. Ailleurs, et notamment en Meurthe-et-Moselle et en Moselle, si cette forme de trafic de fourmis existe aussi, les réseaux organisés de trafiquants sont plus présents et actifs.

L'image de l'héroïne dans les free-parties est en effet très négative et ses usagers rejetés de la communauté festive. Et s'il y a, ici ou là, dans telle ou telle fête, de rares consommateurs d'héroïne, il s'agit le plus souvent d'usagers de plus de 35 ans qui en consomment régulièrement. Quelques rares cas de consommation ont aussi pu être observés chez des teufeurs plus jeunes qui utilisent le produit en descente d'un autre.

En milieu urbain, l'héroïne est facilement accessible à l'achat. En 2014, sa disponibilité a été constante pour quiconque souhaitait s'en procurer. Selon les grands centres urbains, les modalités de son accessibilité ont toutefois changé. Le trafic local d'héroïne a connu les modifications qui ont concerné l'ensemble du trafic de drogue et qui ont été décrites plus en détail dans l'introduction du rapport.

Certains des quartiers populaires devenus emblématiques du marché de la drogue bénéficient aujourd'hui d'une image plus positive, car sous l'effet des actions de police et de rénovation urbaine le trafic le plus visible a pu être endigué. Il s'est déplacé vers d'autres quartiers ou d'autres communes. Ce constat, surtout valable pour la Moselle, n'est pour autant par encore partagé pour d'autres lieux dans d'autres agglomérations.

Ainsi, à Nancy, importante plaque tournante du trafic organisé et maffieux d'héroïne, quatre quartiers périphériques ou de la proche banlieue restent marqués par un trafic de rue visible des habitants. Les observateurs signalent toutefois que les files d'attente dans les escaliers des immeubles ne sont plus aussi constantes que par le passé. Une usagère note d'ailleurs, non sans humour, que « *depuis que les descentes de police sont plus fréquentes, les dealers sont plus gentils avec nous, car ils ont moins de demande. Avant je devais faire la queue et attendre mon tour d'être servie. Aujourd'hui, je suis pratiquement toujours seule* ».

Les places du centre ville à fort passage d'un public jeune et une rue de la Vieille ville sont également des lieux connus et racontés pour le deal de rue qui s'y passe. Mais il ne s'opère pas de la même manière que dans les quartiers populaires. Il est beaucoup plus furtif et moins visible car exercé au milieu d'un flux constant de promeneurs qui masque les pratiques de deal pour les yeux non avertis et non préparés à observer le phénomène. Depuis 2013, ces places et cette rue relèvent de la Zone de sécurité prioritaire qui a été définie pour Nancy. Il est difficile pour l'instant de dire si cette mesure a eu un impact sur le trafic d'héroïne ou d'un autre produit illicite pour le centre-ville. Enfin d'autres priorités liées aux effets violents de la consommation excessive et massive d'alcool semblent aujourd'hui préoccuper les pouvoirs publics (voir le chapitre consacré à cette question dans l'introduction).

A Nancy comme ailleurs le système de livraison du produit à un point de rendez-vous fixé d'avance par téléphone se développe. Avec quelques fois une variante lorsqu'il s'agit de plans en appartement du centre ville, un appartement changeant en fonctions des plans, et qui concernent très peu de personnes triées à l'avance par le dealer.

A Metz comme à Nancy, on ne repère plus de scène publique avec des pratiques d'injection. Les constats sur des épisodes de consommation dans les parkings ou des recoins d'espaces publics sont de plus en plus rares. La multiplication des moyens de vidéosurveillance dans ces endroits explique certainement cette baisse.

Un prix qui varie du simple au triple selon les villes

Le prix de l'héroïne reste très différent d'une grande ville à l'autre. Les observateurs de Nancy repèrent ce produit à un prix très bas de 10 euros le gramme. Il peut aller jusqu'à 50 euros, avec un prix moyen se situant autour de 20 euros. A Metz, il varie globalement de 35 à 70 euros le gramme, avec un prix moyen tournant autour de 40 - 45 euros.

La variation des prix traduit aussi différence de « qualité » du produit, autrement dit un taux de teneur du produit en héroïne. Pour Nancy, le premier prix (10 € le g) correspond à une mauvaise qualité. Pour ce prix là, il semble que l'on n'utilise plus l'appellation « de la com » (pour commerciale). Pour 20 € le g, on a accès à une qualité jugée moyenne et que les usagers appelleront « de la bonne ». A 50 € le g, il s'agit d'une qualité jugée « super » et les usagers disent alors qu'ils ont acheté « de la frappe ».

Nancy est un point central d'approvisionnement et de trafic organisé pour le grand Est de la France. Mais, en même temps, c'est la ville de Lorraine où le prix est le moins cher. Mais cela se fait au détriment de la qualité. C'est pourquoi les usagers les plus accros préfèrent aller s'approvisionner régulièrement à Metz où le prix du gramme est trois fois plus élevé, mais où la qualité correspond aux attentes du client.

Il n'est pas facile de caractériser le public consommateur d'héroïne. Les statistiques disponibles sur ce sujet portent généralement sur les usagers des CSAPA ou des CAARUD qui ne sont pas représentatifs de l'ensemble des consommateurs. Il y a là un biais de recrutement bien connu en statistique. On ne dispose pas d'informations régulières sur les usagers qui, en cas de besoin de suivi ou de soins, s'adressent directement à leur médecin traitant sans passer par un centre spécialisé.

Quand on interroge les usagers d'héroïne pour qu'ils décrivent le public des consommateurs qu'ils connaissent, ils affirment le plus souvent que ce produit serait aujourd'hui utilisé par « tout le monde ». C'est une manière de dire qu'il n'y a pas, selon eux, de différences entre les milieux sociaux.

La représentation de l'héroïne par les usagers de ce produit varie généralement en fonction du mode d'administration et de sa fréquence. Ceux qui en ont un usage récréatif sous forme de sniff, mais sans dépendance majeure, en ont une image ni négative, ni culpabilisante, ni forcément positive d'ailleurs. Par contre, pour les plus dépendants au produit, le plus souvent des injecteurs, leur consommation d'héroïne est vécue comme la source de nombreuses difficultés auxquelles ils ne peuvent faire face.

Pour les non-usagers d'héroïne, l'image de ce produit reste toujours aussi négative qu'au cours des années précédentes et n'évolue guère. L'utilisateur d'héroïne est perçu comme « *un déchet, un voleur, un reclus de la société. C'est pire qu'un clochard.* » Cette image négative est bien intégrée par les usagers réguliers du produit qui en ont pleinement conscience. L'un d'eux dira d'ailleurs : « *C'est une drogue de solitaire* ».

Héroïne : Points de repère relativement constants

L'héroïne, présentée sous la forme de poudre ou de caillou, de couleur brune, très rarement blanche en Lorraine, ou exceptionnellement de couleur rosée, est désignée couramment par les usagers avec différentes appellations : « *héro, came, Hélène, Sbeul, chnouf, schmak, du brun, brown sugar, etc* ».

Le mode d'administration varie en fonction des publics, de ses motivations et du lieu de consommation. En milieu festif, c'est surtout le sniff¹ qui caractérise la prise d'héroïne. Il se fait dans la discrétion et la rapidité. Il ne laisse pas de traces sur le corps. Le risque infectieux est minoré car il ne nécessite pas de matériel de préparation et d'injection. La méthode est considérée comme propre, peu invasive et plus facilement tolérée par l'environnement. Pour les adeptes de ce mode de consommation de l'héroïne, le sniff permet de limiter le risque de dépendance, en comparaison à l'injection, et réduit celui de surdose. D'après les témoignages de ceux qui ont déjà pratiqué le sniff et l'injection, l'usage par inhalation nécessiterait une quantité plus importante de produit pour obtenir les effets recherchés. Le sniff d'un trait d'héroïne de 10 cm nécessiterait de 0,2 à 0,25 g de produit. Alors qu'avec un gramme d'héroïne on pourrait pratiquer de 4 à 8 injections intraveineuses, voire même une dizaine, si « le produit utilisé est vraiment de bonne qualité ».

Fumer de l'héroïne semble plutôt rare parmi les consommateurs de ce produit au cours de fêtes. Il s'agit d'un mode d'administration par voie pulmonaire plutôt occasionnel. La fumette se pratique en inhalant les vapeurs de l'héroïne chauffée sur une feuille d'aluminium (on l'appelle aussi « chasser le dragon »)².

Certains fument également l'héroïne comme ils le feraient avec un joint. La fumette procurerait des effets plus rapides et plus intenses, encore que certains usagers n'en apprécient pas toujours le goût.

La part d'injecteurs est difficile à évaluer en milieu festif, en raison de sa faible visibilité. Si elle se pratique, l'injection se fait de manière discrète en raison de son image très négative dans les rassemblements de fête. Elle peut être pratiquée, par exemple, dans une voiture garée sur le parking, mais aussi quelquefois dans un buisson, loin de tout regard, dans la pénombre et dans des conditions difficiles de réalisation du geste.

Depuis quelques années, on assiste à une recrudescence de l'intolérance à l'égard des injecteurs en milieu festif. Cela se traduit notamment par des comportements stigmatisants et violents à l'égard d'injecteurs s'ils sont surpris dans leur pratique : passage à tabac, confiscation des vêtements, bannissement de la teuf.

¹ Broiement de la poudre au plus fin possible sur une surface plane, alignement du produit puis inhalation avec une paille.

² Écrasement du produit sur un support, découpe d'un bout de papier d'aluminium, dépose de la poudre sur l'aluminium côté mat (le côté plus brillant serait plus toxique), chauffage du produit avec un briquet par le dessous en inclinant légèrement la feuille, utilisation d'un tube (un stylo évidé par exemple) pour aspirer les vapeurs émanant de la goutte qui s'est formée pendant le chauffage. En cas d'indisponibilité de papier aluminium, les adeptes de cette pratique peuvent utiliser celui d'un paquet de cigarettes après avoir brûlé la face de doublement en papier.

Héroïne : Points de repère relativement constants (suite)

Les effets recherchés par la consommation d'héroïne ont été maintes fois décrits dans les précédents rapports du site TREND de Metz. On peut les rappeler en les synthétisant.

Les réactions attendues dépendent pour partie du mode d'administration de l'héroïne. Ceux qui en font usage par injection intraveineuse évoquent fréquemment le « flash » qu'ils ressentent au bout d'une dizaine de secondes. Ce « flash », que d'aucuns qualifient « d'orgasme », correspond à des phénomènes physiques (tachycardie, vasodilatation périphérique, bouffées de chaleur) suivis de sensations d'euphorie, d'apaisement, de détachement et de rêve éveillé qui peuvent durer quelques heures. Pour ceux qui sont en situation de dépendance, l'injection d'héroïne provoque un soulagement des symptômes du manque.

Dans le cas d'autres modes d'administration (sniff, fumée), les usagers parlent également des effets du produit sur leur humeur en provoquant un état d'euphorie et de plaisir qui, selon les cas, peut pallier leur angoisse ou leur mal-être (*« Ca fait planer », « On oublie les soucis et les problèmes de la vie quotidienne ».*)

Tous ces effets sont variables selon la qualité et la quantité de produit consommé. Leur durée varie selon le degré d'accoutumance de l'utilisateur : de 8 heures pour un consommateur occasionnel à 2 h pour un usager intensif. Pour une personne fortement dépendante à l'héroïne, les injections peuvent se multiplier au cours d'une même journée jusqu'à une dizaine ou davantage.

Avec de l'héroïne consommée en sniff, la montée est présentée comme étant beaucoup plus douce qu'avec une injection et les sensations ressenties seraient de plus longue durée. Mais ce mode d'administration présente également des inconvénients : risque de perforation de la cloison nasale, nez qui coule et tics associés à ce désagrément.

La consommation d'autres produits stupéfiants associés à l'héroïne est courante. Différentes associations sont observées : Avec du cannabis pour prolonger l'effet de l'héroïne. Certains déclarent également utiliser le cannabis pour tenter de gérer le manque. Mais cette forme de palliatif est contestée par d'autres pour qui cela intensifierait les effets du manque.

Après une consommation de champignons hallucinogènes, de LSD, d'ecstasies ou de cocaïne pour apaiser la descente. Avec des benzodiazépines pour potentialiser les effets de l'héroïne. Ce type d'association de produit renforce les risques de surdose ou peut provoquer des pertes de contrôle de soi avec des possibilités d'amnésie antérograde.

Avec de l'alcool, en sachant qu'à petite dose cela peut diminuer les effets de l'héroïne et inciter l'utilisateur à augmenter la dose de sa consommation de poudre. A fortes doses, l'alcool aurait tendance à accentuer l'effet sédatif de l'héroïne. Dans les deux cas, il y a un risque accru de surdose.

L'usage de médicaments de substitution aux opiacés

■ Buprénorphine haut dosage - BHD (Subutex®)

On sait depuis plusieurs années que la Moselle se place au premier rang des départements français pour les ventes de Subutex® pour 100 habitants âgés de 20 à 39 ans. Cette prérogative, si c'en est une, n'a pas changé.

La grande disponibilité et l'accessibilité facile de la BHD en mésusage ne concernent que le milieu urbain. Dans les espaces festifs, ce produit n'est ni abordé, ni recherché.

L'année 2014 est marquée par de nouvelles habitudes dans l'acquisition de BHD au marché noir. Jusque là les génériques du Subutex® mis sur le marché en 2006 étaient peu prisés par les consommateurs, hors prescription légale. Cela semble changer. Les observateurs TREND notent que sur Nancy il est aujourd'hui facile de trouver de la buprénorphine haut dosage (BHD) sous forme générique que sous la marque Subutex®. Encore que les deux formes soient tout aussi accessibles l'une que l'autre.

Le Suboxone®, autre traitement de substitution aux opiacés mis sur le marché en 2006, fait une apparition encore timide sur le marché noir en Moselle Est, alors qu'ailleurs il ne reste pratiquement pas demandé et cela d'autant plus que les médecins généralistes ne le prescrivent presque pas. Ce médicament associe la buprénorphine (8 mg pour un comprimé) et la naloxone (2 mg). Le laboratoire fabriquant le présente avec une action de la buprénorphine maintenue à l'identique, mais avec la naloxone qui supprimerait tout effet euphorisant en cas de consommation en injection.

Ce médicament est donc présenté pour décourager sa consommation en injection. Mais, le médecin de l'antenne Moselle Est du CSAPA Les Wads signale quatre témoignages différents où des usagers s'injectent du Suboxone®. En regardant de plus près la littérature médicale sur le sujet, on constate que le lien entre la prise de ce médicament et la réduction des pratiques d'injection fait effectivement débat dans la communauté scientifique, avec des études qui tendent à montrer que rien ne peut affirmer que « la naloxone supprime tout effet euphorisant en cas de consommation en injection ».

Le prix de vente officiel du Subutex® est de 16,82 euros les 7 comprimés de 8 mg en pharmacie d'officine (Source : Vidal consulté le 10 avril 2015). Le prix au marché noir d'un comprimé de 8 mg Subutex® se situe entre 2,5 et 7 euros à Nancy, entre 2 et 15 euros à Metz. L'amplitude fortement différente de la fourchette des prix du médicament entre les deux villes est à relativiser, car les prix les plus courants sont pratiquement les mêmes dans les deux endroits : 5 euros à Nancy et 4 euros à Metz. Un générique de BHD se négocie à un prix moindre, environ 2,5 euros en moyenne le B8 (Le B8 est l'unité monétaire du BHD, cela correspond à 8 mg de produit, soit 1 x 8 mg, soit 2 x 4 mg ou encore 4 x 2 mg).

Une boîte de sept comprimés de 8 mg se vend en moyenne autour de 30 euros à Nancy et de 20 euros à Metz.

Le Suboxone® (8mg/2 mg) est vendu 16,13 euros la boîte de 7 comprimés. Au marché noir, en Moselle Est, il est proposé à 20 euros la plaquette de 7 comprimés et à 4 euros l'unité.

L'image de la BHD reste ambivalente chez les usagers. C'est un médicament assez bien accepté et qui passe plutôt inaperçu pour ceux qui le prennent dans le cadre d'un protocole de substitution et qui respectent la posologie prescrite. Dès lors qu'elle est évoquée au regard du mésusage qui en est fait, le discours change. Dans ce cas « *c'est pareil que l'héroïne* », mais l'image du consommateur est moins diabolisée que celle de l'héroïnomane.

L'offre de BHD, qu'il s'agisse de Subutex® ou d'un générique, est dissociée des lieux de trafic habituel des autres drogues. Si on en trouve facilement dans les grandes villes, c'est déjà moins fréquent d'en trouver en vente au marché noir dans les quartiers populaires où le trafic de médicaments est généralement mal perçu. Le centre ville de Nancy ou celui de Metz, et notamment des places assez passantes, sont des sites de revente connus et bien repérés par la présence de personnes fortement marginalisées qui font la manche. Ce médicament est aussi très présent au sein de foyers d'hébergement (type CHRS) ou dans des résidences sociales de type Adoma.

Contrairement aux autres produits stupéfiants, il n'existe pas de réseau organisé de revente de BHD en Lorraine. C'est souvent un surplus de prescription qui est mis sur le marché par les usagers-vendeurs, quelquefois sous forme de troc.

Les consommateurs de BHD acheté sur le marché noir restent difficiles à caractériser. Ils sont nombreux et on peut en trouver dans tous les milieux. Un point les caractérise cependant, non pas au niveau de leur typologie, mais par rapport à la discrétion qui marque l'usage de ce médicament. Certes consommer de la BHD paraît plus facile à reconnaître que l'usage d'héroïne. Les deux produits sont chargés d'affects différents. Mais ce traitement reste quand même associé à la substitution aux opiacés et par là à la toxicomanie. C'est pourquoi certains peuvent le rechercher au marché noir pour que le médecin traitant susceptible de leur en prescrire ne soit pas informé et qu'ainsi les risques d'une maladresse quelconque dans les propos tenus aux membres de la famille soient contrôlés.

BHD : Points de repère relativement constants

La Buprénorphine Haut Dosage (Subutex® et ses génériques) est un opiacé de synthèse utilisé dans le traitement de la dépendance à l'héroïne ou à d'autres opiacés. Elle permet aux personnes dépendantes aux opiacés illicites de stopper leur consommation sans ressentir les signes du manque et de réduire les risques liés à leur consommation. Prise par voie orale, la BHD protège l'utilisateur des risques infectieux liés à l'injection. De plus le traitement facilite l'accès à l'aide médicale, psychologique et sociale dont l'utilisateur a besoin, et améliore sa qualité de vie et ses chances de réinsertion.

Depuis son autorisation comme médicament de substitution, on note une augmentation progressive et devenue importante de son mésusage. Cette pratique entraîne un trafic de médicaments sur des marchés parallèles.

Les modes d'administration du Subutex® hors prescription sont divers. La plupart des usagers des CAARUD se l'injectent, les autres le sniffent ou le consomment par voie orale.

BHD : Points de repère relativement constants (suite)

Pour les usages détournés, les effets recherchés par ceux qui sont dépendants à l'héroïne et qui s'injectent la BHD visent d'abord à soulager le syndrome de sevrage aux opiacées. Ceux qui ne sont pas habitués à l'héroïne recherchent la défonce en s'injectant du Subutex®. Consommé en sniff, les effets du produit sont décrits comme « une douce sensation de planer », une réduction de l'anxiété et une levée des inhibitions.

Les associations de buprénorphine haut dosage avec d'autres produits psychoactifs sont fréquentes. Les usagers citent volontiers le mélange Subutex® et alcool pour se procurer une « défonce plus intense et plus longue ». Le produit peut aussi être utilisé pour atténuer la descente de cocaïne ou de LSD. Des utilisations concomitantes de Subutex® et de benzodiazépine sont également signalées pour ressentir des effets plus proches de ceux ressentis avec l'usage d'héroïne.

Les effets sanitaires décrits ou constatés chez les usagers de Subutex® varient en fonction du mode d'administration. Les risques de l'injection sont bien connus et décrits par les centres de soins. Le produit est en effet fabriqué pour ne pas être injecté et son excipient comporte des composés non solubles. L'injection fréquente de Subutex® entraîne chez les consommateurs des insuffisances et des scléroses du système veineux. Encore que ces symptômes soient de moins en moins fréquents grâce à l'utilisation de Sterifilt®. Lorsqu'il est pris fréquemment en sniff, non seulement il aurait un goût désagréable, mais procurerait des maux de tête, des sinusites récurrentes et des irritations nasales. Différents témoignages insistent également sur des difficultés plus importantes qu'avec l'héroïne pour un sevrage.

■ Méthadone

La méthadone hors prescription est assez disponible sur le marché local, peut-être même un peu plus que les années passées. En 2014, en effet, la méthadone est aussi facile à trouver sur le marché noir que le Subutex®, ce qui n'était pas le cas auparavant. La BHD reste toutefois le traitement de substitution aux opiacés le plus détourné de son usage prescrit. Par contre, c'est de nouveau le sirop qui semble le plus disponible, les gélules seraient plutôt rares. L'an passé, on avait pu remarquer une percée de la disponibilité et du mésusage de la méthadone en gélule. Mais cela ne semble pas se confirmer.

Lorsqu'elle est vendue au marché noir ce n'est que très rarement dans un but lucratif et correspond plus à une stratégie de « débrouilles ». Elle circule, en effet, le plus souvent comme produit de dépannage pour compenser les manques liés à l'héroïne.

En 2014, le prix de la méthadone au marché noir se situe en moyenne autour de 10 € le flacon de 60 mg, contre 1,09 euro en pharmacie sur prescription. Son prix varie de 4 à 10 euros le flacon de même contenance. Les usagers ont un point de repère pour apprécier les prix : « un euro les 10 mg de méthadone ». Donc une fiole de 60 mg est acceptée à 6 euros, une de 40 mg à 4 euros. Mais ce n'est qu'une référence car les prix pratiqués peuvent varier d'un endroit à l'autre.

Le prix d'une plaquette de 7 gélules à 40 mg se négocie entre 20 et 25 euros contre 7,85 euros en pharmacie.

Des arnaques sont citées dans la revente de méthadone en sirop en Moselle. Le vendeur propose des flacons qu'il a déjà ouverts et dont il a consommé une partie remplacée par de l'eau.

Les fournisseurs de ce produit au marché noir sont le plus souvent des patients sous substitution bénéficiant d'une sur-prescription par rapport à leurs besoins et qui vendent ou échangent le surplus.

Produit perçu comme permettant une bonne stabilisation physique et psychologique, facilitant ou maintenant l'insertion sociale et professionnelle, la méthadone subit quand même des récriminations chez les plus anciens des usagers. Les griefs portent sur les effets secondaires du produit : problèmes dentaires, insuffisance rénale, prise de poids, etc.

L'image de la méthadone est meilleure que celle de la BHD qui reste fortement associée à l'injection, donc à la « toxicomanie la plus dégradée ».

Le décès d'un enfant par absorption accidentelle de méthadone et sa médiation par la presse locale en 2013 a marqué les esprits des usagers. Ils expriment aujourd'hui leur prise de conscience de la dangerosité du produit et de la nécessité de la ranger dans un endroit inaccessible aux enfants.

Méthadone : Points de repère relativement constants

Commercialisée en France d'abord sous forme de sirop, puis aussi plus récemment en gélules, la Méthadone autrement appelée « Métha ou Meth » est un traitement de substitution aux opiacés.

La consommation de méthadone, détournée de son usage médical, peut être associée à celle d'autres produits. Le couplage de la méthadone avec de l'alcool ou des benzodiazépines permet de potentialiser ses effets. Avec de l'alcool, elle donnerait également une sensation de défoncé. Des usagers de méthadone dans le cadre d'un programme de substitution s'autorisent quelquefois un écart par rapport au protocole médical en prenant, de temps en temps, de l'héroïne ou de la cocaïne, sans pour autant se mettre en dépendance ou en manque d'opiacé.

Sulfates de morphine (Skénan[®], Moscontin[®])

Après une période où le Skénan était très présent en Lorraine, il se fait de plus en plus rare, notamment à Metz et à Nancy. Seuls les observateurs TREND du département des Vosges signalent encore sa présence de manière sporadique.

- La mode du Skénan[®] n'est plus de mise à Nancy. Son usage concerne principalement aujourd'hui des patients suivis régulièrement par un médecin qui l'a prescrit. Le CAARUD ne signale pratiquement plus de consommation détournée de ce médicament parmi les usagers du centre. Il se montre par contre vigilant car d'aucuns signalent son retour sur l'agglomération nancéienne, sans que ce fait ait pu être vérifié.

- En Moselle, et plus particulièrement à Metz, l'année 2014 aura été marquée par l'effondrement de la disponibilité de ce médicament. Il y a cependant eu une courte période de rémission, septembre et octobre, au cours de laquelle il en a été de nouveau quelque peu question. Mais cela n'a pas été confirmé fin 2014 et début 2015.

L'arrêt de la disponibilité du Skénan[®] en Moselle est directement liée aux affaires judiciaires qui ont concerné quelques médecins trop complaisants dans la prescription non justifiée de ce médicament. Leur mise en examen, l'interdiction d'exercer la médecine pour l'un ou l'autre ont stoppé le flux du mésusage de ce produit.

- Dans les Vosges, le phénomène de mésusage avait commencé à se développer à partir du mois d'août 2013. Aujourd'hui, il semble qu'il soit en baisse. Quelques rares cas de consommation hors prescription sont encore signalés.

Le Moscontin[®] n'était jamais évoqué dans les constats actuels ou des années passées. C'est le Skénan[®] qui est le plus couramment utilisé¹.

Le prix d'une gélule de 200 mg de Skénan[®] varie selon les dires des rares usagers de 5 à 20 euros sur le marché illégal. Encore qu'il soit très difficile d'avoir des informations sur le prix de revente réel compte tenu de la rareté du produit.

La consommation de Skénan[®] n'est pas signalée en milieu festif. En milieu urbain, elle concerne surtout des personnes dépendantes aux opiacés et en situation de précarité qui considèrent assez souvent ce médicament comme un produit de substitution préféré au Subutex[®]. Le CSAPA Les Wads à Metz constate que pour 2,5 % des usagers de sa file active le Skénan[®] est le produit addictif le plus fréquemment consommé. Cette proportion est de 5 % au CAARUD Les Wads.

Les rares usagers encore dénombrés dans les CAARUD consomment le produit par injection. Ils utilisent le plus souvent des seringues de grande capacité (2 cc). Le filtrage se fait de manière traditionnelle avec un coton de stéricup ou un filtre de cigarette à rouler. L'usage du Stérifilt[®] est décrit comme peu pratique pour le Skénan[®] qui une fois les microbilles de la gélule écrasées et mélangées avec de l'eau stérile peut avoir une consistance pâteuse.

¹ Le Skénan[®] se présente sous la forme de gélules contenant des micro-billes, alors que le Moscontin[®] est sous forme de comprimé qu'il faut écraser pour l'injection.

Du temps d'une plus forte consommation par injection, les CAARUD proposaient des filtres Toupie. Leur membrane très fine (0,22 micron) permettait de filtrer les particules et les excipients. Mais aujourd'hui ce n'est plus le cas en raison de l'absence de demande.

Sulfate de morphine : Points de repère relativement constants

Le mode d'administration le plus fréquent chez les usagers est l'injection décrite comme plus facile que celle du Subutex[®]. L'ingestion par voie buccale ou par sniff est aussi constatée. Sur le plan pharmacodynamique, une échelle d'équivalence avec d'autres produits est avancée, mais elle reste approximative : 30 mg de Skénan[®] = 15 mg de méthadone = 1 mg de Subutex[®].

La prise par injection produirait des effets plus immédiats mais de plus courte durée que l'héroïne (3 heures environ), ce qui peut induire des prises rapprochées aboutissant à une augmentation des quantités consommées. Consommé par voie orale, les effets du Skénan[®] peuvent durer une douzaine d'heures avec un pic après une heure et demi, mais avec une moindre intensité. Ce médicament est en effet à libération prolongée, sauf s'il s'agit de l'Actiskénan[®].

Le Skénan[®] est plus apprécié que le Moscontin[®], également un sulfate de morphine. La galénique du premier est une gélule contenant de la poudre, alors que celle du second se présente sous forme de comprimé qu'il faut écraser pour l'injection.

Néocodion[®]

À l'instar des années précédentes, l'usage détourné de Néocodion[®] n'est pas signalé dans le cadre du dispositif Trend. Les observations des professionnels des CAARUD et des centres de soins soulignent que les anciens usagers intensifs de ce produit sont aujourd'hui substitués à la BHD ou la méthadone. La consommation détournée de Néocodion[®] n'est pas pour autant inexistante, si on se fie aux constats, plus ou moins fréquents, de boîtes vides de ce médicament trouvées par terre près de certains arrêts de bus, tôt le matin, avant l'intervention des services de nettoyage de la ville.

Par contre, d'autres médicaments à base de codéine sont cités. C'est le cas du Klipal Codéine 600 mg/50 mg qui associe deux antalgiques, le paracétamol et la codéine. Le CSAPA de Metz signale le cas d'une personne qui en prend 16 par jour. C'est aussi le cas du Tramadol.

L'usage de substances psychostimulantes

Cocaïne, crack et free base

La cocaïne reste très présente en Lorraine, notamment en milieu festif où 40 % des teufeurs des espaces électro-alternatif déclarent en avoir consommé au moins une fois au cours des trente derniers jours. Les CAARUD constatent une augmentation de son usage parmi les publics qu'ils accueillent. A Metz, 15 % du public du CSAPA et du CAARUD Les Wads sont concernés par cette consommation régulière.

En milieu festif, les observateurs notent que l'accessibilité à la cocaïne est relativement aisée pour la plupart des soirées auxquelles ils ont participé en 2014. Si la disponibilité est assurée, elle n'est pas pour autant massive. L'offre est toujours ajustée à la demande solvable. L'offre est assez visible de tous. Les revendeurs assurent leur commerce de manière ouverte.

En dehors du milieu festif des free parties, le public potentiel attiré par ce produit est plus diversifié donc plus nombreux. Les lieux d'approvisionnement sont les mêmes que ceux pour l'héroïne. Les plus anciens des usagers racontent l'époque où les revendeurs des deux produits ne se mélangeaient pas. Un territoire différent pour chaque produit. Aujourd'hui, les lieux et les habitudes de deal pratiquent la vente des deux.

Le prix de vente étant assez élevé et les conditions de vie de plus en plus difficiles, les revendeurs se sont adaptés aux possibilités financières et aux attentes de leurs clients. La vente peut se faire au gramme, mais aussi au demi-gramme ou encore au quart de gramme. Ce n'est plus tellement la quantité recherchée qui détermine la transaction, mais la somme d'argent qu'on est prêt à y consacrer.

Les clients eux-mêmes se sont adaptés aux difficultés financières qu'ils peuvent rencontrer pour mobiliser autour de 90-100 euros pour l'achat d'un gramme. Ils mutualisent leurs moyens financiers et pratiquent l'achat de groupe. Celui qui coordonne l'achat peut dans ce cas réaliser un petit bénéfice dans l'opération d'achat-revente, mais il peut aussi jouer le jeu de la solidarité avec ses camarades et leur céder le produit à prix coûtant.

La pratique de l'achat mutualisé présente un avantage, mais aussi un inconvénient. L'avantage essentiel, on l'aura compris, réside dans la possibilité d'avoir accès régulièrement à de petites quantités de cocaïne à un prix intéressant. L'inconvénient se fait surtout ressentir pour celui qui coordonne les achats, surtout s'il assure ce rôle en permanence dans le temps. En effet, s'il est sous observation de la police ou de la gendarmerie, ou de toute autre administration publique mobilisée dans le cadre d'un GIR (Groupement d'intervention régionale), celle-ci enregistrera de manière minutieuse et sur un temps assez long les différentes commandes qui auront pu être passées par téléphone, même si elles sont codées. L'accès aux comptes bancaires permettra de connaître l'importance des retraits d'argent avec la suspicion qu'ils correspondent pour une partie au paiement en espèces de la cocaïne achetée.

Si un tel petit groupement d'achat existe, il y a aussi cumul sur un même opérateur des sommes officiellement dépensées (réelles ou estimées par les forces de l'ordre) et des quantités achetées. Mais il n'y a pas pour autant, et dans ce cas, mutualisation des risques judiciaires et des ennuis qui s'en suivent. Le coordonnateur des achats aura alors à rendre compte de la totalité des transactions qu'il a pu faire. Et la police ou la gendarmerie n'est pas

spontanément prête à comprendre les subtilités d'une telle modalité d'achat-revendre sauf à considérer l'acheteur comme un trafiquant qui revend. Et il lui sera alors difficile de convaincre les autorités judiciaires de sa bonne foi et de la cession à prix coûtant de la cocaïne ainsi achetée. Il s'en sortira en donnant les noms des membres de ce petit regroupement d'achat. Mais ils seront alors également inquiétés par la police.

Plusieurs types de cocaïne sont proposés sur le marché. On parle de « végétale », de Pasta, « d'écaille de poisson », de bâtonnet. A quoi correspondent ces différentes appellations ? Celle qualifiée de « bâtonnet » est généralement présentée comme étant de moins bonne qualité, alors que « l'écaille de poisson » serait la meilleure. Et c'est cette dernière qui serait proposée à la vente en Lorraine, selon les dires des revendeurs !

Cette distinction entre écaille de poisson et bâtonnet est toutefois remise en cause par les connaisseurs les mieux informés. La distinction opérée ferait la confusion entre un type de cocaïne qui, parce qu'elle brille, est appelée écaille de poisson et une forme de conditionnement en bâtonnet pour faciliter le transport in corpore¹. Cela n'aurait donc rien à voir avec la qualité même du produit.

On peut aussi supposer que, derrière cette diversité apparente, il y a peut-être aussi une tentative de marketing pour vendre une poudre dont le néophyte ne saura pas apprécier la qualité et qui pourra s'avérer être du speed, nettement moins cher à la production. Les usagers les mieux informés par l'expérience affirment que la bonne qualité d'une cocaïne se reconnaît à trois aspects : ses effets stimulants, son effet anesthésiant quand on goûte la poudre avec le doigt en déposant une petite quantité sur la langue, les lèvres ou les gencives, et la descente très faible, ou au moins progressive, qui peut même remonter un peu avec l'effet ajouté d'une cigarette. Trois critères que les novices en la matière auront du mal à apprécier d'emblée.

Le prix de la cocaïne varie, en 2014, de 60 à 120 € le gramme, avec un prix courant de 80 € le g à Metz comme à Nancy. La moins chère est suspectée pour sa qualité par les habitués qui estiment qu'en moyenne il faut au moins mettre 100 euros pour un gramme si on veut un produit de classe.

Selon les périodes de l'année, des informations peuvent être véhiculées dans les réseaux d'usagers pour annoncer une cocaïne pas chère. C'était le cas en mars 2014 dans les Vosges. Le bruit s'est vite répandu sur un gros arrivage de cocaïne d'abord à Mirecourt puis à Épinal pour un prix défiant toute concurrence : 50 euros le g. Il est toutefois difficile de mesurer la pertinence de ce qui n'est peut-être qu'une rumeur.

¹ D'après la présentation qu'en font les douanes européennes, les bâtonnets de cocaïne ont été pressés sous forme cylindrique dans un moule mécanique. Lorsqu'ils sont saisis dans les aéroports internationaux, ils pèsent environ de 8 à 10 grammes, font 1,5 cm d'épaisseur et 3 cm de longueur. Les bâtonnets sont enveloppés dans deux couches de plastique ou de caoutchouc. (Europol, Bulletin d'information « Drogues », numéro 4, mai-juin 2001).

Le trafic de cocaïne en milieu urbain suit les mêmes modalités que celles décrites pour l'héroïne ou dans l'introduction qui synthétise les mutations dans l'organisation de l'offre locale. Le produit ne vient plus toujours des Pays-Bas, pays de transit, mais aussi de Belgique, autre pays de transit pour la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud.

En milieu festif, dans les fêtes de petite envergure, l'offre de cocaïne relève le plus souvent d'usagers-revendeurs. Ils viennent avec une vingtaine de grammes destinés à la revente. Le bénéfice réalisé sert d'abord à financer leur propre consommation. Les fêtes plus importantes, avec un public plus nombreux, attirent davantage les dealers professionnels qui n'ont aucun attachement avec le milieu festif. Ils viennent pour faire des affaires et quittent la fête une fois leur stock épuisé. Leur méthode de vente peut être incitative, c'est-à-dire qu'ils proposent directement le produit aux usagers potentiels, notamment sur les parkings et à l'écart de la scène de danse. Pour les soirées hardcore, la vente se fait assez souvent à la criée.

L'image globale de la cocaïne reste assez positive. Pour les primo-consommateurs de ce produit, souvent une population jeune âgée de 17 à 25 ans qui le consomme en sniff, l'image est plutôt « cool », décontractée, synonyme de plaisirs, un signe d'appartenance au monde actif des entrepreneurs. Dans son ensemble, l'image de la cocaïne reste celle « d'une drogue des riches », « le caviar des drogues ».

Les usagers plus expérimentés tiennent un autre discours. L'image qu'ils ont de la cocaïne se détériore. Elle a perdu l'aura positive de « produit inoffensif » liée à la méconnaissance des primo-consommateurs. Ces consommateurs tiennent alors un discours critique sur le produit, avec des motifs d'insatisfaction qui peuvent changer d'une personne à l'autre : l'impact sur la santé, la baisse du plaisir à force d'en consommer, le coût que cela représente, etc.

L'image du produit commence aussi à évoluer chez les non usagers de cocaïne. Si son statut de drogue s'est érodé en même que la consommation se banalisait, elle prend de plus en plus une image où la méfiance est suggérée. « *Faut faire attention. La coke c'est comme l'alcool. Tu bois régulièrement et tu ne te rends pas compte que tu deviens alcoolique. Avec la coke c'est pareil, tu en prends et tu n'as pas conscience que tu deviens toxicomane* ».

Cocaïne : Points de repère relativement constants

Modes d'administration de la cocaïne

- Sniff : La poudre est alignée puis inhalée à l'aide d'une paille ou d'un bout de feuille roulé en tuyau.

- Fumette : La poudre est écrasée puis déposée dans une cuillère ou une coupelle. Après l'ajout d'ammoniac en solution, le produit est chauffé avec la flamme d'un briquet jusqu'à ébullition. Avec la lame d'un couteau, la cocaïne est replacée au centre de la coupelle pour faciliter sa cristallisation en un produit consistant qui ressemble à un caillou. La solution d'ammoniac est ensuite retirée à l'aide d'un papier absorbant. Les plus expérimentés rincent alors le caillou obtenu à l'eau pour réduire l'odeur de l'alcali. Cette opération permet également, en cas de besoin, de durcir l'agglomérat obtenu s'il n'a pas été suffisamment chauffé. Ce procédé chimique, simple à réaliser, permet de transformer le chlorhydrate de cocaïne en free base (cocaïne basée).

Le caillou est ensuite effrité. La poudre obtenue est déposée sur un lit de cendres de cigarettes froides placées sur le fourneau d'une pipe à eau. L'utilisateur allume la pipe, maintient la flamme au-dessus du produit pendant l'inhalation et aspire les vapeurs qu'il retient dans ses poumons le plus longtemps possible.

La cocaïne peut aussi être fumée sans être basée. Cette pratique est similaire à celle connue sous le nom de « chasser le dragon » qui a été décrite précédemment pour l'héroïne fumée avec utilisation de papier d'aluminium, chauffage et aspiration des émanations avec une paille ou un de ses substituts. Certains parlent aussi de « souder » lorsqu'ils évoquent cette technique apparemment peu répandue, car moins productive d'effets psychoactifs.

- Injection : La poudre est diluée à froid. Si elle se délaie facilement, le produit est considéré comme étant de qualité. La solution ainsi obtenue est filtrée en l'aspirant dans la seringue en utilisant un Stérifilt® ou un filtre de cigarette ou encore un bout de coton. L'injection intraveineuse se pratique ensuite de manière classique, souvent sans garrot. Les conditions d'hygiène de cette pratique peuvent poser question. Les injections peuvent être répétées dans le temps en raison de la courte durée des effets de la cocaïne administrée de cette manière.

Les effets diffèrent en fonction du mode d'administration. Lorsqu'elle est sniffée, la cocaïne produit ses effets après 10 minutes environ. Ils durent en moyenne une heure et demie à deux heures. En fumette ou injectée, la réaction attendue se manifeste au bout de quelques secondes, mais la phase d'euphorie ne dure que de 30 minutes à une heure si elle est prise en fumette et encore moins si elle est injectée.

Le sniff produirait une montée et une descente plus douces que l'injection. Les habitués de cette pratique évoquent la possibilité de contrôle, voire de « maîtrise de la situation », qu'elle semble leur laisser. Alors que l'injection, mais aussi dans une moindre mesure la fumette, provoqueraient une perte de contrôle (« *C'est de la folie, on peut faire n'importe quoi !* ») Le sniff a aussi l'avantage de la discrétion en fête et d'une forme de convivialité lorsque la ligne de poudre est partagée.

Cocaïne : Points de repère relativement constants (suite)

L'injection permettrait de maximiser les effets recherchés du produit avec un temps de réaction plus court (15 secondes) et une durée d'euphorie plus courte que celle du sniff. La consommation de cocaïne donne une forte sensation d'énergie (*« Elle donne envie de bouger, de faire des choses (danser, draguer, faire des rencontres, délirer avec les potes »)*).

Les usagers de cocaïne par prise nasale cherchent à jouir des effets positifs et stimulants de l'alcaloïde : état de bien-être physique et psychique, euphorie, performance intellectuelle et physique, confiance en soi, impression de lucidité accrue et sensation de maîtriser les situations, disparition de la fatigue, du sommeil et augmentation de l'endurance.

Avec l'injection, les effets décrits restent de même nature, plus intenses et plus rapides, avec toutefois un sentiment de perte de contrôle de soi.

L'alcool et le cannabis sont des produits habituellement associés à l'usage de cocaïne, soit de manière opportuniste parce qu'au cours d'une soirée les trois produits sont présents, soit de manière plus réfléchie. Dans le second cas, l'effet déprimeur de l'alcool est utilisé pour calmer le consommateur de cocaïne trop « stimulé ». A l'inverse, la prise de la substance peut aussi compenser ou pallier les effets d'une soirée trop alcoolisée pour reprendre quelque peu ses esprits dans un moment d'ivresse. Le cannabis est associé à la cocaïne pour faciliter la descente, tout comme les benzodiazépines.

En 2014, est réapparu une association qui avait déjà été signalée en 2009 : cocaïne plus kétamine, un cocktail baptisé du nom de Calvin Klein. L'avantage de cette association serait de mieux ressentir les effets de la kétamine qui prise avec de la cocaïne aurait des effets hallucinogènes certains.

Crack ou free base

La disponibilité et l'accessibilité du crack n'ont pas changé en 2013 par rapport aux constats déjà formulés les années précédentes. En règle générale, ce produit n'est pas signalé, ni à Metz, ni à Nancy, ni ailleurs en Lorraine.

Mais si la disponibilité de crack est quasi inexistante en Lorraine, cela ne veut pas dire pour autant que sa consommation n'existe pas. Elle se pratique alors sous forme de free base qui n'est rien d'autre que du crack préparé par soi-même, sans pour autant utiliser un mot diabolisé pour nommer le produit.

Le CAARUD de Nancy signale d'ailleurs qu'il enregistre de plus en plus de demandes de la part de ses usagers pour des outils de RdR destinés au basage de la cocaïne. Leurs demandes portent sur des kits base / kits crack qui comprend notamment un tube en pyrex, un filtre, deux embouts, trois compresses alcoolisées.

Les usagers les plus exercés de cocaïne basée savent pertinemment que crack et free base sont deux appellations différentes pour un même produit. Mais connaissant l'image négative du crack à laquelle ils ne veulent pas être identifiés, ils préfèrent parler de free base. Mais

cette subtile distinction trompe de moins en moins les moins expérimentés de mieux en mieux informés.

Free base : Points de repère relativement constants

Le « basage » de la cocaïne, considérée par les usagers comme un procédé de nettoyage et de purification du produit, s'obtient en utilisant du bicarbonate de soude ou de l'ammoniaque. En Lorraine, c'est l'ammoniaque qui semble être préférée. Mais des recours au bicarbonate de soude sont aussi évoqués par des usagers. Certains adoptent une technique calquée sur les deux modalités de « basage » : du bicarbonate dissous dans de l'eau ammoniaquée.

Le « basage » se fait de la manière suivante. On met de l'ammoniaque dans une cuillère, on y ajoute la poudre de cocaïne. Avec un briquet, on chauffe activement le mélange. Si la cocaïne est « bonne », un caillot se forme au milieu de la cuillère. Avec une pointe en métal, on rassemble les parties non agglomérées. On éponge l'ammoniaque restant avec du papier absorbant. Une fois la cuillère vidée de l'ammoniaque, on y ajoute de l'eau pour « rincer » le caillou. Il est ensuite séché avec du papier absorbant. Le caillou ainsi obtenu est écrasé le plus finement possible. La poudre obtenue est consommée ensuite dans un bang, sur un lit de cendres de cigarettes, apprécié pour sa neutralité, préservant ainsi le goût très particulier de la free base.

Selon plusieurs usagers habitués au basage, « un gramme de cocaïne basée permet de récupérer 0,6 à 0,8 g à fumer »

Pour l'ammoniaque, les utilisateurs expliquent que ses principaux désagréments sont la perte de produit qui semble plus important qu'avec du bicarbonate, ainsi que le goût qui serait plus prononcé. Encore que certains semblent apprécier ce goût plus fort. L'important avec l'ammoniaque réside dans le rinçage du caillou obtenu. « *Je mets un gramme de coke avec l'ammoniaque, je chauffe le tout. Quand tu chauffes t'as la coupe qui se dégage. Après tu mets ta galette dans du sopalin et tu rinces, une fois, deux fois... Après, il faut que ça soit bien sec.* » [un usager].

Avec le bicarbonate, le point négatif relevé par les usagers concerne le temps de séchage plus élevé. Par contre, avec ce produit la perte de cocaïne semble moindre.

Le prix de la free base est similaire à celui de la cocaïne en tenant compte de son degré de pureté. Un gramme de cocaïne donne environ 0,8 g de caillou qui peut permettre 3 à 4 prises en fumette.

Les consommateurs de cocaïne basée ne se limitent plus à un public marginalisé, comme cela pouvait encore être le cas il y a quelques années. Aujourd'hui, on peut distinguer ceux qui font délibérément le choix du « basage », en connaissance précise de leur pratique, et ceux qui adoptent la fumette sans toujours mettre de nom précis sur le produit transformé. Les premiers sont souvent des usagers intensifs de cocaïne. Ils reconnaissent volontiers que le produit ainsi basé, le crack, est difficile à gérer pour eux. Il exercerait, en effet, une certaine fascination tout en suscitant de la méfiance en raison du *craving* qu'il peut causer, autrement dit de l'envie impulsive et de recherche compulsive du produit.

Les non usagers de cocaïne ne font pratiquement pas de lien entre crack et free base. Lorsqu'on les interroge sur leurs représentations du crack, il le considère comme un produit très addictif, à l'instar des nombreux reportages sur l'usage de ce produit présentés sur les chaînes de la TNT. Pour ceux qui savent plus ou moins comment le free-base est produit, l'idée d'un basage possible à l'ammoniaque fait peur. Les solutions commerciales d'ammoniaque, vendues pour le nettoyage ménager, sont effectivement présentées au grand public comme très dangereuses car pouvant provoquer des brûlures. Cette image du produit chimique perturbe alors celle du free-base.

Free base : Points de repère relativement constants (suite)

La consommation de free base en fumette se fait de plusieurs manières. Soit, en cigarette, en mélangeant le produit avec du tabac et/ou du cannabis. Soit sur du papier aluminium chauffé et en inhalant les vapeurs dégagées avec une paille, soit encore à l'aide d'une pipe à eau. La pipe à eau peut être fabriquée à partir d'une bouteille en plastique. Le procédé est simple : on remplit à moitié la bouteille d'eau et avec une cigarette incandescente on perce deux orifices de part et d'autre de la moitié supérieure du récipient en plastique. Dans l'un de ces trous on place une paille ou un stylobille évidé de sa recharge d'encre. Un morceau de papier d'aluminium percé de petits trous est posé sur le goulot ouvert de la bouteille. Il sert à y déposer le caillou de free base et quelques cendres encore brûlantes de cigarette. Tout en chauffant d'une main le produit avec un briquet, l'autre main bouche l'orifice resté vide et on aspire par la paille ou le stylo évidé les vapeurs de combustion du caillou qui se sont accumulées dans la partie supérieure de la bouteille.

Les effets de la free base fumée se caractérisent par une montée très rapide, quelques secondes après avoir relâché ses poumons. Plus la rétention pulmonaire des vapeurs inhalées est longue et plus les effets sont décrits comme « massifs ». *« On a une sensation d'ascenseur avec des frissons agréables sur le cuir chevelu et le long de la colonne vertébrale. On ressent également une sorte de chaleur envahissante et une énorme envie de parler. Quelques minutes plus tard, on est en prise avec une énergie profonde, une espèce de bouillonnement intérieur. Au bout d'un quart d'heure, on commence à penser à la prochaine préparation de pipe. Au bout d'une heure, on allume la suivante. Certains aiment bien associer le snif et la fumette. Cela permet de retarder la pipe suivante (témoignage d'utilisateur). »*

Ecstasy - MDMA

L'année 2013 avait déjà été celle du grand retour des extasies dans le milieu festif de la musique techno. 2014 confirme et consacre cette remontée en estime de l'ecstasy qui entre 2009 et 2012 avait connu une perte fulgurante de confiance et de popularité.

On se rappelle en effet que pendant trois à quatre ans, le public techno avait marqué un désintérêt pour ces comprimés parce que, en 2009, la plupart d'entre eux ne contenait pas ou peu de MDMA, mais de la mCPP (m-chlorophénylpipérazine) et que, dans ce cas, l'appellation « ecstasy » était usurpée.

L'enquête du Service En Amont du CMSEA auprès de participants aux événements festifs de 2014, laisse entendre qu'un peu plus de la moitié des répondants a consommé de la MDMA au cours des 30 derniers jours (52 %), cette proportion frise les 60 % dans le cas des fêtes électro-alternatifs. Les extasies sont citées par un tiers des gens interrogés.

Le retour en force des extasies avec une image positive ne signifie pas pour autant que les comprimés sont toujours disponibles dans toutes les fêtes techno organisées en Lorraine. La disponibilité reste quand même incertaine pour les observateurs de terrain qui précisent : *« quand il y en a, c'est par quantités importantes. Mais la disponibilité n'est pas systématique et, pour certaines fêtes, il était très difficile d'en trouver »*. Bref, dans l'ensemble et sur toute l'année, la demande reste supérieure à l'offre pour ce qui concerne les comprimés. S'il y a eu des moments de baisse de l'offre en 2014 c'est aussi parce qu'un des dealers habituels avait eu des difficultés avec les autorités judiciaires. Incarcéré pour quelques mois, il était absent des fêtes pendant une partie de l'année.

Pour la MDMA en poudre ou en cristaux, l'offre est plus importante que la demande qui est elle-même en forte hausse.

Le comprimé ou la gélule d'ecstasy se vend de 5 à 15 €. Le prix le plus fréquent se situe autour des 10 €. Le prix est resté stable par rapport à 2013. Les comprimés les moins chers, 5 € la pièce avec une possibilité d'en avoir cinq pour 20 € ou trois pour 10 €, restent toutefois suspects quand à la nature des substances contenues. La qualité est jugée aléatoire. C'est toujours un jeu de hasard au moment de l'achat. Pour simplifier l'enjeu, on reprendre les trois possibilités évoquées par des usagers : *« soit tu es défoncé, soit tu ne ressens rien, soit tu tombes malade »*.

Les risques d'arnaque sont toujours présents et les usagers les craignent. Des comprimés ont pu être vendus comme de l'ecstasy, alors qu'il s'agissait de médicaments. De telles éventualités suscitent la méfiance de la part des acquéreurs.

La MDMA peut aussi être proposée en poudre ou sous forme de cristaux dans des gélules vendues à l'unité. En poudre, elle vaut entre 30 € et 70 € le gramme, avec un prix courant de 50 €. Les gélules de poudre de MDMA se vendent le plus souvent sous la forme d'un prix unique : 10 € la gélule. Mais si le prix est toujours le même, le dosage peut varier du simple ou double, voire au triple. Ramené au gramme, le prix de la MDMA en gélule varie entre 30 et 60 euros, avec une moyenne de 50 euros. Un prix qui est donc comparable à celui de la MDMA en poudre.

La vente de MDMA dans l'espace festif est opérée par un relativement grand nombre de personnes, presque toujours des usagers-revendeurs. Mais ce fourmillement de vendeurs

s'approvisionne auprès d'une seule ou deux sources. Le fournisseur présent sur le lieu de la fête recrute facilement les revendeurs dont il a besoin.

L'image du produit est aujourd'hui à nouveau positive pour les extasies. Pour les jeunes teufeurs, c'est le produit le plus connu. Si on raisonne en termes de génération et non plus d'âge, l'extase peut maintenant correspondre à un produit mythique. Beaucoup de ces jeunes avaient 4 ou 5 ans quand les premières teufs étaient organisées en Lorraine et que l'extase en était alors le produit emblématique. C'est pourquoi certains observateurs n'hésitent pas à dire que « l'extase est un peu le fantasme de collégiens qui peut maintenant devenir réalité ».

La MDMA en poudre est préférée, d'abord parce que sous cette forme elle n'est pas suspectée de frelaterie, mais aussi parce que la poudre est plus facile à partager qu'un comprimé.

La MDMA, en comprimé ou en poudre, n'a pratiquement pas l'image d'une drogue. Ou, si elle l'a quand même, c'est une drogue qui ne fait pas peur et dont la consommation ne suscite pas d'inquiétudes.

Les non-usagers de MDMA ou de toute autre substance addictive illégale ont un regard un peu différent. Ils mettent en avant les effets qu'ils constatent chez leurs amis qui en consomment. Comme le dit l'un d'eux : « *C'est assez choquant de voir la tête des gens au petit matin, surtout leurs mâchoires et leurs yeux révulsés. Cela ne donne pas envie d'en consommer.* »

Ecstasy – MDMA : Points de repère relativement constants

L'extase sous forme de comprimé, de gélule ou de poudre comprenant une molécule de la famille chimique des amphétamines, la MDMA (méthylènedioxymétamphétamine), responsable d'effets psychoactifs qui combinent certains effets des stimulants et ceux des hallucinogènes.

La prise d'extase par voie orale est considérée par les usagers comme une méthode « propre » et plutôt « sûre », malgré quelques désagréments digestifs pour ceux qui ont des problèmes hépatiques. Le sniff, moins fréquent, semble être une pratique plus déplaisante. Le passage de la poudre dans les sinus est alors comparé, par certains, à une prise nasale de « verre pilé ». Ce mode d'administration concerne des teuffeurs pressés qui ne souhaitent pas attendre le temps de la digestion pour en ressentir les effets.

L'injection, pratique plus rare, est évoquée par des usagers polytoxicomanes, injecteurs d'autres produits et tentés par curiosité d'une expérimentation avec de la MDMA. L'avantage de ce mode d'administration semble résider dans l'instantanéité des effets.

Les effets généralement recherchés avec la consommation d'extase sont d'abord la sensation d'énergie et de bonne forme, de bien-être et d'euphorie, la désinhibition, l'exacerbation des sens et la facilitation du contact avec les autres. Il faut toutefois distinguer les effets attendus par la prise de comprimés de ceux recherchés par l'ingestion de poudre de MDMA, censée être plus pure alors que les comprimés peuvent être suspectés d'être altérés avec d'autres stimulants ou substances psychoactives.

Ecstasy – MDMA : Points de repère relativement constants (suite)

La poudre de MDMA est recherchée pour ses effets entactogènes (qui facilitent le contact) favorisant une forme de symbiose avec la musique et le public. Sans avoir d'effets aphrodisiaques à proprement dit, la MDMA semble prisée comme une aide désinhibitrice dans les techniques de recherche d'aventures galantes. Encore que ce dernier point de vue est discuté par les usagers.

Pour les uns, la consommation de MDMA facilite effectivement l'entrée en contact, mais elle semblerait avoir un effet inhibiteur du point de vue de la performance sexuelle. D'autres remarquent qu'au contraire elle faciliterait les prouesses dans ce domaine. Ils y voient même le signe d'une MDMA de grande qualité si les aspirations sensuelles sont satisfaites.

Pour les consommations associées, l'ecstasy est le plus fréquemment consommé avec de la cocaïne, quelquefois de l'héroïne et souvent du cannabis. L'association avec de la cocaïne potentialiserait les effets de l'ecstasy et réciproquement. L'héroïne et le cannabis aideraient à la "descente".

Amphétamines (ou speed)

Les amphétamines sont très présentes en milieu festif. Leur disponibilité est signalée dans toutes les free-parties où le speed est souvent considéré comme le produit de base de tout teufeur qui veut un peu se défoncer. On peut reprendre les propos d'un usager pour illustrer cette idée : « *Le speed, c'est le café du teufeur, on le prend par habitude dans le cadre d'un rituel de consommation. On en a besoin pour démarrer une fête* ». D'autres reprennent la même idée, mais substitue le Redbul (boisson énergisante) au café. (« *Le speed, c'est le Redbul du teufeur.* ») A chacun ses références pour rester éveillé.

L'offre permet généralement de satisfaire la demande, elle est même quelquefois supérieure. Quelques moments courts de pénurie, vite dépassés, peuvent être observés à certaines périodes de l'année par ce qu'un revendeur habituel est en vacances ou incarcéré.

En milieu urbain, par contre, on n'y rencontre que rarement du speed ou d'autres amphétamines.

Le prix des amphétamines varie en moyenne de 5 à 20 € le g en poudre, avec un prix courant de 10 €. Il peut être plus élevé, vers les 10 - 20 € le g lorsqu'il est présenté en pâte, une forme qui jouit d'une bonne réputation car réputée pour avoir une plus forte concentration.

Le prix relativement bas du speed et son omniprésence en milieu festif alternatif font qu'il est consommé par un public très large de teufeurs.

En milieu électro-alternatif, 52 % des teufeurs affirment en avoir consommé dans les 30 derniers jours. Ce n'est pas le cas dans les fêtes plus généralistes (festivals par exemple) où la proportion de ce type de consommateurs n'atteint que 7 %.

La vente de speed s'opère à découvert. Les allées des fêtes et les parkings sont arpentés par des revendeurs disant à haute voix « qui veut du speed ». Comme pour les ecstasies, il s'agit le plus souvent d'usagers-revendeurs, toujours les mêmes qui sont bien connus des habitués

des teufs. Dans certains cas, notamment pour les fêtes les plus importantes, des semi-grossistes peuvent alimenter les usagers-revendeurs pour satisfaire la demande.

Le speed, considéré comme un produit courant dans les fêtes techno, au prix relativement bas, jouit d'une image ambivalente, ni positive, ni négative. « *C'est le carburant de base, l'essence nécessaire pour bien commencer une fête.* » [un usager]. Il n'en demeure pas moins que cet aspect positif est contrebalancé par une critique chez ceux-là même qui lui reconnaissent son utilité pour démarrer la fête dans de bonnes conditions euphoriques. : « *ça reste quand même un produit pourri, mais il ne coûte pas cher, et à ce prix on n'est pas regardant* ». Il y a là, dans ce jugement balancé, une forme de pragmatisme à l'égard du speed : c'est un produit très disponible et accessible en raison de son prix bas, alors pourquoi s'en priver s'il permet de rester éveillé plus longtemps et de repousser les limites physiques après plusieurs heures de fête.

Amphétamines – Speed : Points de repère relativement constants

Les amphétamines sont des psychostimulants puissants, utilisés comme produit dopant ou dans un cadre toxicomaniaque (effets stimulants et anorexigènes). Appelé communément «speed» par les usagers, ce produit se présente sous la forme d'une poudre ou d'une pâte, aux couleurs variées.

Le mode d'administration le plus pratiqué est l'inhalation (« sniff ») après un concassage préalable ou l'ingestion sous forme de « bonbonne » (poudre emballée dans une feuille de papier à cigarettes puis ingérée). Les effets sont différents selon le mode de consommation (gober, sniffer, fumer, shooter). En le gobant, les premiers effets apparaissent entre 1/2 heure et 1 heure après la prise ; il faut quelques minutes si le speed est sniffé et quelques secondes s'il est fumé ou shooté.

Le speed est choisi pour ses propriétés stimulantes majeures. Il est décrit comme provoquant une hyperactivité, un important besoin de parler, beaucoup d'assurance, de l'euphorie. Il provoque aussi des résultats plus négatifs comme l'insomnie, la perte d'appétit, une hyper-nervosité et des angoisses pendant la descente.

Pour accompagner la descente d'une consommation de speed, les consommateurs prennent volontiers du cannabis ou de l'héroïne. Son association avec de l'alcool permettrait de contenir les situations d'ivresse alcoolique et favoriserait la récupération des fonctions cognitives.

L'usage de produits hallucinogènes d'origine naturelle

Les champignons hallucinogènes

La disponibilité de champignons hallucinogènes est peu évoquée en 2014 en milieu festif. Les observateurs savent que le produit peut être présent, mais de manière très occasionnelle et pour de petites quantités. La demande potentielle existe, mais l'offre est à la traîne. Et, comme le dit un usager, « *quand il y en a, cela se sait vite et les champis partent aussi vite.* »

Les rares champignons proposés à la vente proviennent généralement d'une autoproduction à partir de kits de culture en barquettes achetées sur internet, notamment des « Mexicains » (*Psilocybe cubensis mexicaine*). Les champignons hallucinogènes provenant de cueillettes saisonnières dans les Vosges ou la Meuse ne sont que rarement proposés à la vente dans les teufs. Ils sont plutôt réservés pour des consommations personnelles ou entre amis dans un cercle privé.

Il n'y a pas de trafic organisé pour ce genre de produit, comme cela peut exister pour d'autres substances. Les usagers-revendeurs vendent ou partagent une partie de leur propre production. Ici ou là, dans telle ou telle fête, on peut entendre des revendeurs crier « champi, champi » à la volée, mais pour un court laps de temps car le produit part vite.

Les consommateurs en ont généralement une bonne image. Ils mettent d'abord en avant l'aspect « naturel » du produit et ses effets hallucinogènes modérés (« *ça fait bien rire* »). Les plus critiques précisent que c'est « *un produit pour adolescents et qu'ils en ont un bon souvenir* ».

Les autres plantes hallucinogènes (*Salvia divinorum* et LSA – Rose des Bois) ne sont pas citées une seule fois par les observateurs en 2014.

L'usage de produits hallucinogènes d'origine synthétique

LSD

Le LSD, ce produit mythique des années 1970, est très disponible et très accessible dans l'espace festif. En milieu urbain, sa disponibilité est rare. L'hallucinogène ne peut alors être acheté que dans le cadre de réseaux de connaissances, de préférence des amis en lien avec le milieu des fêtes alternatives.

Les observateurs signalent la présence de LSD dans pratiquement toutes les soirées festives techno qu'ils ont pu fréquenter. Le produit est le plus souvent proposé avec un support carton ou buvard. La forme liquide est plus rare. Les micro-pointes, plus disponibles les années précédentes, sont quasiment absentes de l'offre proposée, tout comme le LSD en gélatine.

44 % des teufeurs interrogés au moment des rassemblements électro-alternatif affirment avoir consommé du LSD dans les 30 derniers jours.

Son prix varie de 10 à 15 euros lorsqu'il est vendu sous la forme de timbre ou de buvard, avec un prix courant de 10 €. Lorsqu'il est proposé sous forme de goutte liquide, le prix se situe entre 10 et 20 €. Le prix le plus courant étant à 10 € la goutte.

Les représentations liées au LSD sont très tranchées : on est pour, ou on est contre. La perception est très positive chez les usagers de ce produit. Ils le considèrent comme étant « *la drogue par excellence, la drogue de chez drogue* ». Le produit est adulé par ceux qui en consomment assez régulièrement, mais aussi par des usagers plus occasionnels. Les non usagers s'en méfient, mais le mythe « Woodstock » peut les inciter quelquefois à avoir une représentation plus tolérante. S'ils sont consommateurs d'autres drogues, ils craignent le « bad trip » en consommant de l'acide et surtout de ne pas pouvoir rester maître de la situation.

LSD : Points de repère relativement constants

Le LSD (diéthylamide de l'acide lysergique) est une substance synthétisée à partir d'un champignon parasite qui atteint le seigle, le froment et l'avoine.

Il se présente le plus souvent sous la forme de petits morceaux de papier buvard imprégnés de la substance et illustrés de dessins. Il peut également prendre la forme d'une sorte de mine de crayon (« micropointe »). Il peut être vendu en « goutte » sous sa forme liquide ou encore sous forme de gélatine.

Les effets attendus par les usagers de LSD sont multiples : effets psychédéliques, imagination débordante, modifications des perceptions par les sens, « délires », hilarité, sentiments mystiques. Selon la concentration du produit en diéthylamide d'acide lysergique, son dosage et son niveau de bonne conservation, les effets surviennent entre 40 minutes et une heure après absorption. Dans un premier temps, un sentiment de confusion peut survenir, les idées s'enchaînent avec une logique très inhabituelle, un mot en entraîne un autre. Une très forte euphorie peut donner lieu à des rires inextinguibles. Les hallucinations ressenties correspondent plus à des distorsions visuelles qu'à des hallucinations proprement dites. Les usagers décrivent des scintillements, de légères déformations, des expressions caricaturales sur les visages de leurs amis... La phase hallucinatoire démarre une heure environ après les premiers effets et le plateau dure de 4 à 10 heures suivant la quantité absorbée. Durant cette période, l'euphorie peut s'être stabilisée mais reste en général forte.

La descente de LSD semble difficile pour la plupart des usagers qui évoquent leur difficulté à s'endormir alors qu'ils ressentent une fatigue physique couplée à un énervement persistant. Certains évoquent aussi leurs mâchoires épuisées d'avoir trop ri. La régulation de cette descente mal vécue peut être tentée avec une consommation concomitante d'un autre produit.

Les produits consommés en association avec le LSD sont le plus souvent le cannabis et l'héroïne ou la cocaïne. Le cannabis est censé adoucir la descente (« le matelas ») de la prise de LSD ou les moments d'émotions trop fortes. Certains affirment le prendre également pour relancer les effets du LSD. L'héroïne aurait des effets régulateurs et permettrait de minimiser les méfaits psychologiques de l'hallucinogène. Mais, en général, les effets du LSD prendraient le pas sur ceux des autres drogues qui pourraient lui être associées.

Kétamine

La kétamine reste le produit le plus demandé en 2014. Mais la demande est largement supérieure à l'offre. C'est dire que sa disponibilité est réelle, mais fluctuante surtout en quantité mise sur le marché festif. Du coup l'accessibilité reste aléatoire. Il faut connaître les bonnes personnes, les bons endroits, savoir choisir les regroupements festifs pour en avoir facilement.

Un peu plus du quart des teufeurs (27 %) interrogés au moment des rassemblements électro-alternatif affirme avoir consommé de la kétamine dans les 30 derniers jours.

Le prix de la kétamine en poudre se situe entre 40 et 100 € le g, avec un prix courant de 50 €. Le prix de 2014 est en hausse par rapport à celui pratiqué en 2013. Comme pour les autres drogues illicites, les variations du prix tiennent moins à la qualité du produit qu'aux circonstances de l'achat. Le gramme de kétamine pourra être obtenu à 40 € si le client connaît bien le revendeur, à 50 € s'il ne le connaît pas mais sait négocier, et à 100 € s'il ne pratique pas la débrouille.

En 2014, les observateurs n'ont pas repéré de kétamine sous forme liquide.

L'approche marketing du produit est toujours de mise avec des présentations spécialement construites pour faciliter les envies d'acheter : poudre pour éléphant, pour baleine, de l'indienne, etc. Bref des images qui veulent sous-tendre la puissance du produit habituellement utilisé comme anesthésiant pour des animaux de grande taille. Représentation doublement mythique au demeurant, car la kétamine n'est pas réservée à usage vétérinaire, elle peut servir aussi comme anesthésiant pour les êtres humains.

L'attrait pour la kétamine relève aussi du fait que ce produit, comme le LSD, n'est pas détectable par les tests salivaires. De plus, sa faible durée d'action et l'absence de descente rendent sa consommation assez simple à dissimuler et à gérer pour les plus avertis des usagers. Il s'agit de plus values appréciables qui renforcent la popularité du produit en milieu festif.

La vente de Kétamine dans le milieu festif lorrain semble être aux mains d'un seul gros revendeur qui s'appuie sur quelques revendeurs choisis dans les fêtes. C'est un jeune homme de 25 ans, consommateur lui-même, et bien connu en milieu festif. Il s'approvisionne en Hollande où il acquiert également le LSD qu'il a dans son catalogue réduit de produits stupéfiants. Il semblerait qu'il ne soit pas toujours réglo dans ses transactions. Il arrive que des usagers s'en plaignent. Mais comme il est le seul revendeur il peut se permettre des absences de loyauté à l'égard de ses clients. Ce monopole explique le fait que la demande soit toujours supérieure à l'offre.

Des associations cocaïne – kétamine sont quelquefois opérées sous le nom de cocktail Calvin Klein. L'avantage de cette association serait de mieux ressentir les effets de la kétamine qui prise avec de la cocaïne aurait des effets hallucinogènes certains. L'association kétamine – LSD est également évoquée.

Les usagers les plus réguliers de cet hallucinogène signalent ses méfaits sur la santé. Certains font référence aux petits traumatismes (blessures, entorses, fracture d'un membre, coupures) subis au moment de leur défonce et liés à la perte d'équilibre procurée par le produit.

A l'inverse, les non-usagers de kétamine y voient tous les dangers : « c'est la nouvelle héro », « c'est un produit qui rend zombie ».

Kétamine : Points de repère relativement constants

La kétamine est à l'origine un médicament, dérivé de la phencyclidine, utilisé comme anesthésique général en médecine humaine et animale. Elle se présente sous forme de poudre cristalline blanche, de liquide (ampoules, flacons) ou de comprimé ou gélule (rare en France).

Les usagers la dénomment « ké », « kéta » ou parlent de « galoper » ou de « faire de l'équitation ».

L'administration du produit se fait principalement par le sniff. Le dosage des effets semble plus facile avec cette forme de consommation. Des cas d'injection sont occasionnellement signalés.

D'après les usagers, les effets se font ressentir dans les dix à quinze minutes lorsque la kétamine est consommée en sniff et dans les vingt minutes à une demi-heure lorsqu'elle est ingérée. Les sensations ressenties dépendent de la quantité absorbée. Avec une « petite dose », les consommateurs parlent de sensation de légèreté, de perte d'équilibre, d'une diminution des réflexes, d'un repli sur soi (« *on s'enferme dans une bulle agréable* »). Avec une dose un peu plus forte, ils évoquent une perte de sensibilité, une euphorie, une grande volubilité, un enchevêtrement des pensées et des associations d'idées étranges. Avec une dose encore plus forte, « *ça marque le visage, on titube dans tous les sens, le corps devient difficile à contrôler, on a l'impression d'une déconnexion du corps et du cerveau, la perception spatiale est perturbée, on ne sait plus apprécier les distances et on se cogne un peu partout* » [un usager].

C'est la défonce qui est souvent recherchée avec la kétamine. On ne peut toutefois pas généraliser cette recherche systématique de défonce. On rencontre aussi des gens qui gèrent leur consommation par des prises répétitives (toutes les heures) à faible dose. Cette fréquence leur apparaît plus agréable et ne les met pas dans un état de défonce.

Les solvants

De nombreux produits vendus librement ou de manière réglementée peuvent être utilisés par des adolescents et de jeunes adultes, « comme drogues » pour leurs effets psychotropes (le protoxyde d'azote par exemple). Les poppers (préparation contenant des nitrites d'alkyle, dissous dans des solvants organiques) peuvent également être classés dans cette catégorie.

Le poppers n'est pratiquement pas signalé par les observateurs en 2014. Le protoxyde d'azote l'est un plus souvent, mais son évocation reste rare. Pour les fêtes où il est cité, il est vendu sous forme de ballon à 1 ou 2 euros. Il est quelquefois même offert pour activer l'animation du rassemblement.

Les médicaments psychotropes non opiacés détournés de leur usage

Le flunitrazépan (Rohypnol®) et le clonazépan (Rivotril®)

La disponibilité au marché noir de flunitrazépan (Rohypnol®) ou de clonazépan (Rivotril®), tous deux des benzodiazépines (BZD), est pratiquement nulle sur les sites observés en Lorraine. C'est d'ailleurs le cas depuis plusieurs années déjà. Les médecins sont devenus très réticents pour en prescrire et se montrent très vigilants quant à leur mésusage.

Le diazépam (Valium®)

Le diazépam est également une benzodiazépine (BZD) anxiolytique commercialisée sous le nom de Valium®. En 2013, le CAARUD de Nancy signalait que ce produit était plutôt disponible sur l'agglomération nancéenne. En 2014, son signalement ne semble plus de mise.

L'oxazépan (Séresta®)

L'oxazépan est une substance de la famille des benzodiazépines. Elle est commercialisée notamment sous le nom Séresta®, mais d'autres spécialités existent ainsi que des formes génériques. Ce médicament possède des propriétés anxiolytiques, hypnotiques et sédatives, anticonvulsantes, et myorelaxantes. Il est surtout utilisé comme anxiolytique pour limiter les effets gênants de l'anxiété, et parfois comme hypnotique dans le traitement à court terme d'insomnie.

L'usage détourné de ce médicament est assez fréquent à Nancy où le médicament est très disponible au marché noir. Des médecins semblent assez généreux et peu regardants dans sa prescription. Le prix au marché noir est de 50 centimes le comprimé de 50 mg et de 10 € pour une boîte de 20 comprimés. Le prix officiel de la Sécurité sociale est de 2,07 € les 20 comprimés à 50 mg.

Souvent les usagers l'associent avec de l'alcool pour amplifier les effets du médicament. Pour certains d'entre eux, les associations pratiquées se font aussi avec de la cocaïne pour en faciliter la descente. D'autres prennent le médicament avec du cannabis ou de l'héroïne. L'association avec l'alcool présente un risque patent pour la santé des individus, pouvant aller jusqu'à des effets mortels. Des comportements violents sont également soulignés. En règle générale, l'usage abusif de benzodiazépines présente un risque de dépendance.

Les consommateurs sont souvent des personnes vivant ou fréquentant le milieu de la rue ou des foyers d'hébergement. Ce médicament est considéré comme une drogue bas de gamme. C'est ce que reconnaissent des usagers : « *C'est la drogue des pauvres* », « *Quand t'es dans la dèche de thune, ça te permet de partir à l'envers* ». La consommation de plus en plus fréquente de ce produit est à l'origine d'une nouvelle qualification de ses usagers réguliers : « ce sont des Sérestamen ».

Les personnes qui consomment régulièrement ce produit sont facilement repérables et n'ont pas une bonne image dans le monde de la zone. Ces usagers posent parfois des actes sous l'emprise de Séresta et ne peuvent pas toujours en assumer les conséquences faute de se souvenir de ce qu'il s'est réellement passé.

L'usage de cannabis et de ses dérivés

Produit omniprésent depuis longtemps déjà, le cannabis constitue la drogue de prédilection des jeunes. En milieu festif, sa présence est constante même s'il n'existe pas de trafic d'ampleur de ce produit et si ses consommateurs redoutent les tests salivaires que peuvent leur faire subir la gendarmerie lorsqu'ils ont quitté le lieu de fête. Les teufeurs intéressés viennent le plus souvent avec leur propre produit. Et s'il est disponible, c'est en petite quantité rapidement écoulee.

Les trois quarts des personnes qui fréquentent les espaces festifs investigués pour le rapport TREND déclarent avoir consommé du cannabis dans les 30 derniers jours.

La disponibilité du produit est constante. Son accessibilité est facile. On observe toutefois des différences entre les départements. La résine semble plus disponible à Nancy qu'à Metz où c'est l'herbe qui est le plus facile d'accès. Peut-être en raison d'un développement plus important de l'auto-culture dans la cité mosellane.

Les prix du cannabis connaissent une certaine stabilité depuis plusieurs années. En 2014, le gramme de résine tourne autour de 10 € et peut varier entre 4 et 10 €. Le gramme d'herbe se rapproche plutôt des 11 à 13 € en moyenne et peut varier de 5 à 15 euros le g. Dans le cas de l'herbe, le prix le plus bas correspond à une production locale.

Dans les faits, le cannabis ne s'achète plus au gramme. C'est une barrette de résine, environ 2 g, qui se négocie au prix de 20 €. Pour l'herbe, c'est au sachet (2 g) que la transaction se fait pour également 20 €.

L'herbe de cannabis, difficile à trouver au marché noir, fait de plus en plus l'objet d'une autoproduction. Il est toutefois difficile d'estimer le nombre de personnes qui s'adonnent à cette pratique.

Certaines brigades de gendarmerie forment un ou plusieurs de leurs militaires à la détection de cultivateurs particuliers de cannabis. Elles présentent la méthode de repérage, objet de la formation, comme étant mise au point par des experts néerlandais de la lutte antidrogue. Cette initiative a déjà produit des effets, selon les dires de la gendarmerie. C'est ainsi que les explorations engagées ont permis de cibler un appartement de la zone de la brigade concernée.

Plusieurs indices dans l'environnement du cultivateur de cannabis ont convaincu la brigade de l'activité illicite. En pénétrant dans l'appartement, ils ont découvert une pièce réservée au séchage, une à la coupe, l'autre à la floraison et à la croissance des plants. L'irruption de la gendarmerie s'est faite au moment de la récolte après onze semaines de soins intensifs. Les graines venaient des Pays-Bas, les variétés sont celles produisant le plus de THC, de la cheese et de la silverice. 27 plants d'1,2 m ont été saisis.

Les modalités d'approvisionnement en résine ou herbe de cannabis se sont largement diversifiées. La vente de cannabis n'est plus le monopole de tel ou tel quartier réputé des grandes villes. Comme cela a déjà été présenté pour le trafic d'héroïne, la présence policière qui s'est accrue, mais aussi les opérations de rénovation urbaine ont déplacé les lieux de vente et transformé les modalités de trafic.

En milieu festif de type électro-alternatif, trois grandes sources de cannabis proposées à la vente sont identifiées : les usagers-revendeurs (environ 70 %), les cannabisculteurs qui

proposent leur propre production (environ 20 %) et les revendeurs professionnels (environ 10%).

Aujourd'hui les possibilités d'accès au cannabis se sont diversifiées en de multiples endroits, y compris aux portes des écoles ou sur les aires de skateboard pratiquées par les adolescents.

Que ce soit en milieu festif ou en milieu urbain, la consommation de cannabis n'est pratiquement plus considérée comme un usage de drogue à proprement dit. Il est banal de dire que le cannabis est partout. En général, et sans trop caricaturer, le seul risque perçu par les usagers de cannabis est celui lié aux points du permis de conduire. C'est dire que l'usage du cannabis est entré dans les habitudes de tous les jours pour ceux qui s'y adonnent.

Les non-usagers parlent du cannabis avec d'avantage de recul par rapport au produit. Leur perception est souvent documentée par des lectures personnelles qu'ils ont pu faire sur les méfaits du produit sur la santé. Les mieux informés ne diabolisent pas le produit dans son usage récréatif, mais reconnaissent volontiers qu'il peut devenir nocif à la longue, tant sur les plans somatique, psychique et social. Il n'en demeure pas moins que le risque judiciaire les marque davantage que le risque sanitaire, surtout au niveau du permis de conduire.

Cannabis : Points de repère relativement constants

La résine de cannabis se consomme presque exclusivement en la fumant avec du tabac sous forme de joint (un gramme permet de faire 3 à 4 joints). L'utilisation de pipes à eau, ou de « bang » est également possible, mais cette pratique se raréfie. La consommation de cannabis par voie orale, sous forme de « space cake » (gâteau comprenant des pépites de résine de cannabis) ou de « beurre de Marrakech » (substance constituée de beurre dans lequel a été dissous le THC), reste marginale.

Les effets recherchés varient en fonction de l'âge du consommateur et de ses modalités de consommation, les deux étant souvent liés. Les « novices » recherchent surtout l'euphorie, la convivialité associée à un sentiment de décontraction. Les plus habitués au produit, pour qui l'impression d'euphorie est apparemment moins recherchée, car ils y sont accoutumés, évoquent surtout des sensations de relâchement et d'apaisement. L'usage sédatif du cannabis est également régulièrement évoqué, autant pour son effet calmant que pour la régulation des effets des autres produits consommés.

Les méfaits sanitaires constatés sont largement évoqués par les professionnels de la santé pour les consommations intensives : les problèmes les plus souvent évoqués ont trait à la perte de mémoire, à des difficultés pulmonaires, à la survenue d'états dépressifs et de démotivation, d'états paranoïaques liés à l'augmentation de la teneur en THC. Des consommateurs, interrogés sur le même sujet, font davantage référence à des céphalées et des maux de gorge, ce qui les amène à préférer l'herbe à la résine. Mais la pauvreté des symptômes qu'ils évoquent spontanément conduit à s'interroger sur la perception qu'ils ont des effets du cannabis sur leur santé.

L'usage de nouveaux produits de synthèse (NPS)

L'émergence de nouveaux produits de synthèse dans la consommation de drogues en Lorraine avait marqué l'année 2013. Le phénomène avait déjà été signalé en 2012, mais avec une intensité moindre car débutant. Il faut toutefois préciser que pour un tel phénomène émergent, son identification et son examen nécessitent un temps de mise au point et de réglage du focus de représentation et d'observation de l'objet d'étude. Ne serait-ce qu'au niveau de la stabilisation de la problématique, de la définition des faits que l'on veut prendre en compte et des concepts utilisés, de la méthodologie mise en œuvre. Car les produits de synthèse sont déjà pris en compte depuis longtemps dans les investigations TREND, ne serait-ce que la MDMA ou l'ecstasy, mais aussi l'éphédrone que le site TREND de Metz avait repéré dès 2008.

Il n'est d'ailleurs pas sur que la problématique sur cette question soit bien stabilisée et consolidée en 2014, au moment de nos observations de terrain. L'Union européenne parle de *Nouvelles substances psychoactives* (New psychoactive substances en anglais soit NPS). Cette définition recouvre toutes les substances qui ne sont pas contrôlées au niveau international et dont un mésusage est nouvellement constaté. Cette définition couvre un champ relativement large qui va des médicaments aux plantes.

L'éventail de la référence aux Nouveaux Produits de Synthèse par l'OFDT est moins large. Et il ne faut pas se fier à l'acronyme NPS qui, selon qu'il est utilisé en anglais ou en français, ne recouvre pas tout à fait la même étendue en matière de produits et de substances.

On retiendra ici la définition des NPS telle que la propose l'OFDT, à savoir un éventail très hétérogène de substances qui imitent les effets de différents produits illicites (ecstasy, amphétamines, cocaïne, cannabis, etc.). *« Leurs structures moléculaires s'en rapprochent, sans être tout à fait identiques. Cette spécificité leur permet, au moins à court terme, de contourner la législation sur les stupéfiants ; certains sont classés (comme la méphédrone), d'autres n'ont pas de statut juridique clair. Généralement achetés sur Internet, les NPS sont connus soit par leurs noms chimiques, soit à travers des noms commerciaux »*¹.

Les éléments recueillis en Lorraine en 2014 tendent à montrer une évolution qui va vers une implantation des NPS en milieu festif techno. On ne peut pas dire que ces nouveaux produits de synthèse connaissent un engouement dans la région, mais on entend les gens des rassemblements festifs qui en parlent, s'échangent de l'information, essaient de s'en procurer. Certains les mythifient, d'autres s'en méfient.

La présence des NPS en milieu festif est certaine, même si leur vente n'est pas visible, même pour l'observateur averti. Plusieurs indices convergent pour autoriser cette affirmation : propos d'usagers, problèmes sanitaires constatés après la prise d'une substance jusque là inconnue par leurs usagers, évacuation sanitaire d'urgence lié à une telle consommation, etc. Mais il est déjà plus difficile de quantifier cette présence.

Il faut d'ailleurs être méfiant lorsqu'on travaille sur le discours des teufeurs ou des usagers de drogue lorsqu'ils parlent de NPS. Quelle est leur niveau d'information sur le sujet, parlent-ils de la même chose, quelle représentation ont-ils de ces nouveaux produits ? Un

¹ Lahaie E., Martinez M., Cadet-Tairou A., « Nouveaux produits de synthèse et Internet », Tendances n° 84, janvier 2013 (<http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eftxelt1.pdf>)

flou d'abord sémantique mais aussi factuel règne encore sur cette appellation. Des intervenants en addictologie préfèrent ne pas trop en parler par prudence, mais en même temps la presse régionale et les médias nationaux, à la recherche d'un sensationnel qui fait vendre, en parlent à profusion.

La question des NPS a été abordée dans l'enquête menée par le Service En Amont du CMSEA dans les rassemblements festifs auxquels il a pu participer au titre de ses missions de prévention et de réduction des risques. On rappellera les limites de cette investigation qui se base uniquement sur les déclarations volontaires de ceux et celles qui ont fréquenté le stand d'information proposé par le CMSEA. Mais les résultats de l'enquête peuvent néanmoins être utilisés à titre d'hypothèse et d'illustration dès lors que leur usage est contrôlé d'un point de vue méthodologique.

Dans cette enquête qui en 2014 a recueilli 952 réponses, deux questions différentes étaient formulées au sujet des NPS, l'une portait sur la connaissance des NPS et l'autre sur la consommation effective de NPS.

Connaissance et pratique de consommation des NPS selon le sexe

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ont une connaissance des NPS	39 %	34 %	37 %
Ont déjà consommé des NPS *	18 %	13 %	15 %

* Au cours des 30 derniers jours

Connaissance et pratique de consommation des NPS selon le type de milieu festif

	Électro-Alternatif	Électro-Commercial	Généraliste	Ensemble
Ont une connaissance des NPS	41 %	34 %	12 %	37 %
Ont déjà consommé des NPS *	17 %	14 %	3 %	15 %
Nombre de répondants	541	338	73	952

* Au cours des 30 derniers jours

Électro-alternatif : free parties et rave parties.

Électro commercial : soirées électro avec entrée payante. Ces soirées peuvent aussi être fréquentées par un public alternatif.

Généraliste : festivals, concerts généralistes, soirées étudiantes.

Globalement, et d'après cette enquête, 37 % des participants à un rassemblement festif qui ont été questionnés déclarent avoir une connaissance des NPS et un peu moins de la moitié d'entre eux déclarent en avoir déjà consommé au cours des trente derniers jours. Il n'y a pas de différence vraiment probante entre les sexes. Par contre, la différence est plus significative, lorsqu'on observe les milieux festifs. La pénétration des NPS, tant au niveau de leur connaissance que de leur usage, semble plus importante dans le milieu électro-

alternatif, alors que dans le milieu « généraliste » (festivals, soirées étudiantes) elle l'est nettement moins.

Ces résultats donnés à titre indicatif doivent toutefois être utilisés avec recul, non seulement en raison de l'aspect volontaire et déclaratif des réponses obtenues, mais aussi à cause de la formulation même des questions pour un exercice qui, en milieu festif, se doit d'être simplifié et rapide en misant sur la spontanéité des réponses.

Ainsi il est difficile de préciser ce que recouvre la notion même de « connaissance » des NPS lorsque 37 % des répondants choisissent d'y répondre positivement, ni comment ils ont acquis cette connaissance. Est-ce par le bouche à oreille, par internet, par la presse, par la lecture de revues techniques ou de vulgarisation scientifique, par des informations diffusées par des associations d'auto-support (ASUD) ?

L'enquête similaire de 2012/2013 ne comportait aucune question sur les NPS. On ne dispose donc pas de point de référence pour évaluer l'évolution. Et quelle que soit l'imperfection de la méthodologie de l'enquête elle pourra servir pour suivre la progression des indicateurs formulés au sujet des NPS dans le milieu festif.

De manière plus qualitative, les observateurs en milieu festif, tout en soulignant l'intérêt de curiosité qui se manifeste autour des NPS, relèvent que, dans l'ensemble et pour l'instant au moins, ces substances sont plutôt mal perçues par les consommateurs de stupéfiants qui n'hésitent pas à leur attribuer les qualificatifs « d'inutiles, stupides et sales ». Des messages de vigilance par rapport aux NPS circulent facilement dans les réseaux d'utilisateurs de produits psychoactifs en milieu festif.

La circonspection est de mise par rapport à des substances vendues par des personnes inconnues qui auraient pu imaginer un filon commercial à exploiter avec la revente de produits qu'ils auraient achetés sur internet. Cela d'autant plus que le trafic de nouvelles substances a déjà pu être identifié plusieurs fois en Lorraine avec des conséquences sanitaires dont une évacuation d'urgence de la personne concernée après usage « d'un buvard fraise » (apparemment du 25i-NBOMe). Dans le même esprit, on avait déjà évoqué l'an passé la vente de méthoxétamine (MXE) présentée comme étant de la kétamine.

L'observation proposée ne porte que sur le milieu festif. On ne sait rien des autres milieux. Et si l'image des NPS est plutôt dubitative, voire négative, auprès de ceux qui fréquentent habituellement les milieux festifs, qu'en est-il en population générale, surtout pour les usagers de drogue isolés derrière leur ordinateur et accros de la navigation sur internet ?

L'enquête menée auprès des usagers des milieux festifs a permis d'identifier la connaissance de 49 produits différents. Les cannabinoïdes de synthèse ne sont que peu évoqués, pas plus que les cathinones qui restent plutôt dans la sphère de quelques habitués des NPS fortement intéressés par la question.

La diméthyltryptamine ou DMT est une substance qui fait pas mal fantasmer et qui suscite quelques désirs. Mais apparemment cette substance ne semble pas encore être arrivée en Lorraine, au moins en 2014.